

Sommaire

INTRODUCTION	2
CONTEXTE ET VISEES DE L'ENQUETE	2
PARTIE I : PROFIL DES FAMILLES INTERROGEEES	4
1. PRECAUTIONS METHODOLOGIQUES ET LIMITES DE L'ENQUETE	4
2. PRESENTATION DES VARIABLES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES	5
PARTIE II : LES PRATIQUES DE LOISIR	14
1. DES ACTIVITES DAVANTAGE COLLECTIVES ET PRATIQUEES AU QUOTIDIEN	16
2. LES PRATIQUES INDIVIDUELLES	25
3. DES PRATIQUES CONTRAINTEES PAR LE BUDGET DES FAMILLES	31
4. DES ACTIVITES QUI SE FONT TOUJOURS EN FAMILLE ET QUI SE TRANSMETTENT AU FIL DES GENERATIONS	35
PARTIE III : LES VACANCES	40
1. DES CAUSES ECONOMIQUES QUI DETERMINENT TOUJOURS FORTEMENT LES (NON) DEPARTS	40
2. LES REPRESENTATIONS DES VACANCES : UN MOYEN DE RESISTANCE ?	49
CONCLUSION	53
BIBLIOGRAPHIE	55

INTRODUCTION

CONTEXTE ET VISEES DE L'ENQUETE

Si les sociologues sont partagés entre persistance voire renforcement des écarts de classe dans les pratiques de loisirs (Bertrand Réau, Thorstein Veblen¹) et effacement temporaire de ces mêmes écarts (Charles Wright-Mills²), il y a toutefois consensus sur le fait que les vacances représentent un enjeu social fort pour les familles. Dans un contexte de précarisation des formes de travail (généralisation des contrats à durée déterminés à l'inverse des contrats à durée indéterminée, flexibilité et efficacité demandée aux salariés etc.) et d'accélération de la vie quotidienne³, les vacances et loisirs peuvent constituer des formes d'exutoire qui permettent d'effacer les tensions et le stress accumulés, qui ont potentiellement des répercussions néfastes dans la cellule familiale. Selon l'enquête « Conditions de vie » de l'Observatoire des inégalités, au milieu des années 1990, deux tiers des français déclaraient partir en vacances (66%)⁴. Le taux de départ subit une baisse en 2008 et tombe à 52%, puis augmente pour atteindre 60% en 2011. Les revenus sont un facteur déterminant, puisque seulement 40% des français ayant des revenus inférieurs à 1 200 euros sont partis en congés en 2014, contre 86% de ceux qui disposent de plus de 3 000 euros de revenus. Si l'on regarde du côté des catégories socio-professionnelles, ce sont les cadres supérieurs qui sont les plus nombreux à partir (82%) contre seulement 47% chez les ouvriers. Même si le taux de départ en vacances a augmenté ces dernières années, et ce pour toutes les catégories sociales, les inégalités tendent à s'accroître : les plus modestes étaient 44% à partir en 1998, ils sont 40% à partir en 2014, alors que 83% des plus aisés partaient en 1998, ils sont 86% en 2014⁵.

1 Thorstein Veblen, *Théorie de la classe de loisir*, Gallimard, 1970.

2 Charles Wright-Mills, *Les Cols Blancs*, François Maspero, 1996, (1951).

3 Hartmut Rosa, *Aliénation et accélération*, La Découverte, Paris, 2012.

4 L'INSEE a attribué une définition des vacances valables dans les enquêtes menées : « Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), on appelle vacances, depuis 1995, l'ensemble des déplacements d'agrément comportant au moins quatre nuits consécutives hors du domicile. Sont exclus des vacances :

- les déplacements professionnels ;
- les voyages d'études ;
- les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche ;
- les séjours de santé dans des établissements spécialisés ;
- les courts séjours d'agrément (deux ou trois nuitées) et les week-ends réguliers.

C'est cette notion qui est utilisée dans les enquêtes permanentes sur les Conditions de vie des ménages de l'Insee (EPCV).

Cette définition, que l'on retrouve dans les enquêtes de même type dans l'ensemble des pays de la Communauté européenne, exclut les week-ends. Elle ne recouvre pas la notion courante de tourisme. Elle est à la fois plus large, en comprenant tous les séjours dans les familles ou les endroits non touristiques et plus étroite, puisque le tourisme d'affaires n'est pas étudié. » source URL :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/vacances.htm>

⁵ Enquête « Conditions de vie », *Observatoire des inégalités*, Juillet 2015. URL :

Au vu de ces dernières tendances, il convient de s'interroger sur les conditions et habitudes de départ en vacances et de loisirs des familles seinomarines. Ainsi, de nombreuses questions peuvent être posées : qui part en vacances et pour quelles raisons ? Quels sont les impacts réels des aides mises en place par la CAF ? Sont-elles suffisantes ? Est-ce que les vacances sont encore synonymes de départ en famille ?

La notion de « vacances » est construite comme une rupture temporelle et spatiale de la vie quotidienne et du travail. Selon Edgard Morin⁶ : « c'est la vacance des valeurs qui fait la valeur des vacances », ce qui signifie que le temps vacancier instaure des rythmes sociaux et *a fortiori* un cadre de socialisation distincts de ceux de la quotidienneté. Le temps vacancier est également propice à la pratique de loisir que l'on peut définir comme « les activités qu'un individu peut effectuer durant son temps libre »⁷. Le temps libre et la flânerie étaient, jusqu'au XIXe siècle, surtout l'apanage de l'aristocratie française, et s'imposait comme un moyen de se distinguer des classes laborieuses. Puis, le loisir fut conquis dans les milieux populaires par le biais des luttes des travailleurs. Les classes dominantes ont alors vu un de leur privilège se démocratiser, et craignaient que les ouvriers mettent à profit ce temps libre pour préparer des révoltes. La démocratisation du temps libre suscita donc de forts débats dès la seconde moitié du XIXe siècle, et l'occupation des classes populaires et moyennes devint un enjeu politique et social fort. La forte expansion du secteur tertiaire et la mise en place des congés payés ont joué en faveur d'une offre de loisirs diversifiée et d'un changement des lignes concernant les pratiques.

L'Observatoire des Familles de l'UDAF de l'Seine-Maritime a mené une enquête quantitative « Vacances et loisirs en famille » au cours de l'année 2015, dans une convention CNAF-UNAF. Ses objectifs se situent dans la compréhension des habitudes vacancières et de loisir des familles et de leurs implications dans celles-ci. Il s'agit de constituer un tableau général de leur ressenti concernant le déroulement de leurs vacances et des éventuelles difficultés rencontrées pour partir ou pour exercer des loisirs. Le recueil et le traitement statistique des données sont le fait des URAF/UNAF. Un sociologue est chargé de l'interprétation de ces données statistiques.

Un questionnaire a donc été distribué par voie postale à 3000 familles sélectionnées de manière aléatoire dans la base de données de la CAF, qui a été mise à la disposition pour cette enquête. Les familles sélectionnées sont donc toutes allocataires à la CAF au 31 décembre 2014.

http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=94&id_groupe=13&id_mot=96&id_rubrique=5

6 Edgard Morin, *Pour une politique de l'homme*, 1965.

7 Bertrand Réau, *Les français et les vacances*, CNRS Editions, Paris, 2011, p. 8 (note de bas de page).

1. PRECAUTIONS METHODOLOGIQUES ET LIMITES DE L'ENQUETE

Comme mentionné précédemment, l'échantillon de cette enquête est obtenu à partir de la base de données des CAF des départements. Au total, 314 questionnaires pour la Seine-Maritime ont été complétés et retournés. Néanmoins, nous savons d'ores et déjà que cette enquête ne pourra être représentative de l'ensemble des familles seinomarines ou moins encore, des familles françaises⁸. Elle tente seulement d'esquisser des faits et problématiques liées au départ en vacances et aux loisirs de ces 314 familles seinomarines et allocataires de la CAF ayant retourné le questionnaire, et éventuellement, lorsque cela est possible, de mettre certains constats en lien avec des contextes sociétaux (économique par exemple). Cet échantillon ne peut être représentatif de la population seinomarine et française dans la mesure où l'allocation nécessite de remplir un certain nombre de critères (seuil de revenus annuel, nombre d'enfants à charge, situation conjugale...).

Aucun redressement des données par rapport aux catégories de l'INSEE n'a été effectué sur demande de l'UNAF. Nous avons également remarqué une erreur au niveau du remplissage du questionnaire qui n'assure pas la représentativité de l'échantillon : certains enquêtés se sont déclarés être « agriculteurs » alors que cette catégorie socio-professionnelle ne peut prétendre à une allocation de la CAF (ils relèvent du régime de la MSA). Les enquêtés ayant à se situer eux-mêmes dans les catégories socio-professionnelles de l'INSEE, il arrive parfois que des erreurs soient commises. Il faut donc considérer cette marge d'erreur dans cette enquête, d'autant plus que des personnes « sans activité » au moment du questionnaire se sont positionnées dans la catégorie qu'elles attribuaient à leur dernier emploi (l'écart en pourcentages se remarque entre les questions « Le conjoint travaille-t-il ? » et « Quelle est la CSP du conjoint ? », pareillement pour ces mêmes questions concernant le répondant).

La construction du questionnaire en elle-même ne permet pas une analyse fine et précise des pratiques de loisir et de vacances des familles seinomarines. Pour les loisirs par exemple, les tableaux à choix multiples regroupent des pratiques très hétérogènes et qui ne peuvent faire l'objet d'une interprétation commune : le cinéma et le théâtre ne sont pas des « pratiques culturelles » que l'on peut mettre sur un pied d'égalité, d'une part parce qu'elles n'ont pas la même légitimité quant à

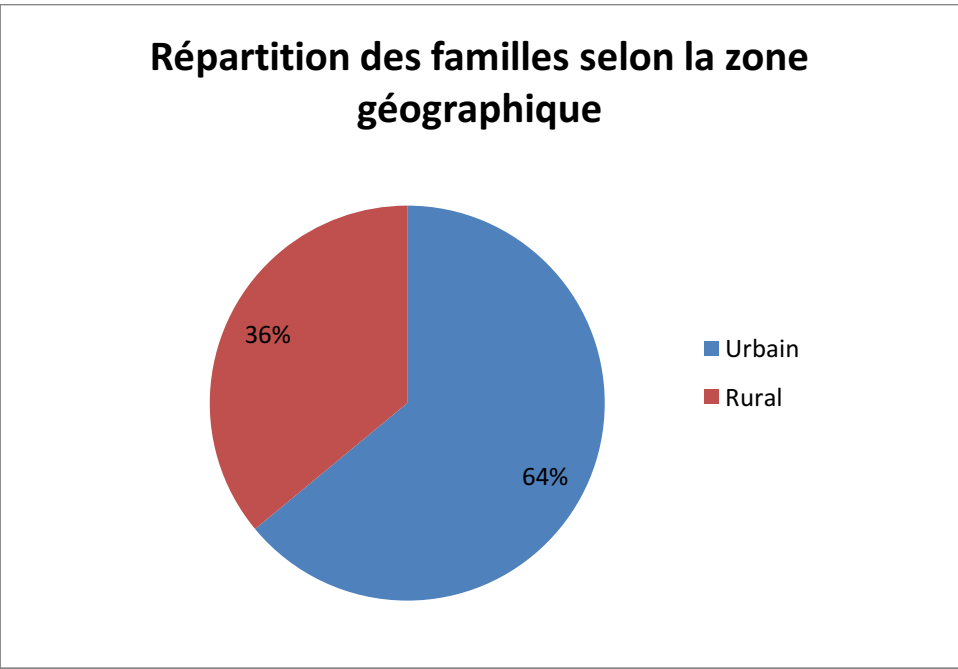
⁸Les allocations familiales sont attribuées aux familles ayant au moins deux enfants à charge, les aides varient ensuite en fonction du revenu annuel. De ce fait, les familles ayant un enfant et ne bénéficiant pas d'autres allocations de la CAF que les allocations familiales ne sont pas représentées, ainsi que les couples sans enfants, qui interrogent pour ces derniers la définition même de la famille.

hiérarchie culturelle, et les enquêtés le savent très bien, et d'autre part parce qu'elles présentent chacune en leur sein des différences de pratiques selon les catégories sociales. L'ordonnement des questions peut aussi introduire des biais dans la mesure où les individus sont susceptibles de penser à certaines pratiques, distinctes de celles auxquelles faisaient allusion la personne ayant créé le questionnaire. Par exemple, « Ecouter de la musique » (pratique mise sur le même plan que la lecture dans une catégorie nommée « activités culturelles d'intérieur »...) peut avoir une signification différente pour les individus selon le support sur lequel elle est écoutée : écouter de la musique sur un téléviseur (pratique à portée plutôt collective) n'est pas la même chose que sur un ordinateur (pratique à portée plutôt individuelle). De manière générale, l'absence de problématique claire et d'hypothèses explicites dans le choix et la formulation des questions ne permet pas de recueillir un matériau pleinement satisfaisant.

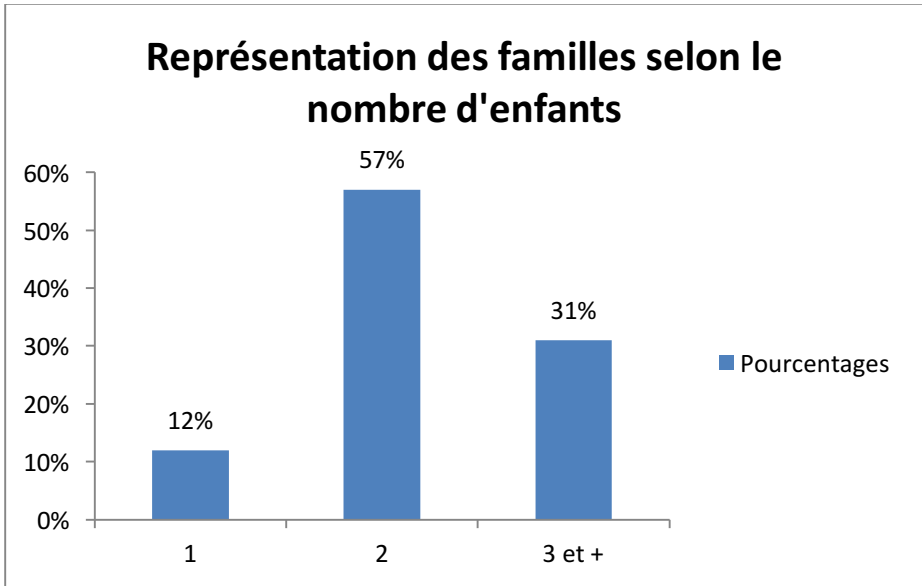
Le mode de passation du questionnaire est une limite supplémentaire à cette enquête dans la mesure où il suppose la maîtrise de la lecture ainsi que de l'écriture : les familles en situation d'illettrisme ne disposent donc pas de ressources pour faire entendre leur voix. Par exemple, écrire peut demander un effort pour certaines personnes, celle-ci peuvent donc être réticentes dans la mesure où elles savent qu'elles ont des difficultés à faire cet exercice. Le retour du questionnaire sur la base du volontariat est une limite à toute enquête quantitative, mais elle doit être prise en compte, dans la mesure où certaines catégories sociales peuvent ne pas être représentées (les catégories supérieures par exemple peuvent ne pas voir l'utilité d'y répondre et peuvent d'emblée ne pas se sentir concernées à cause d'un phénomène d'anticipation de la visée de l'enquête : nous avons par exemple chez les répondants, 6% des sans-activité professionnelle, 4% des artisans, commerçants et chef d'entreprise et 11% de catégories sociales supérieures. Toutefois, il se peut que la population ayant retourné le questionnaire soit représentative de la population CAF.

2. PRESENTATION DES VARIABLES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Cette partie s'attache à présenter les familles ayant rempli et retourné le questionnaire. Leur description peut s'avérer utile afin de comprendre et d'étayer l'interprétation des données. L'analyse n'a pas vraiment à avoir lieu dans cette partie et les commentaires seront par conséquent souvent succincts. Les analyses plus approfondies seront dans les parties suivantes du rapport.



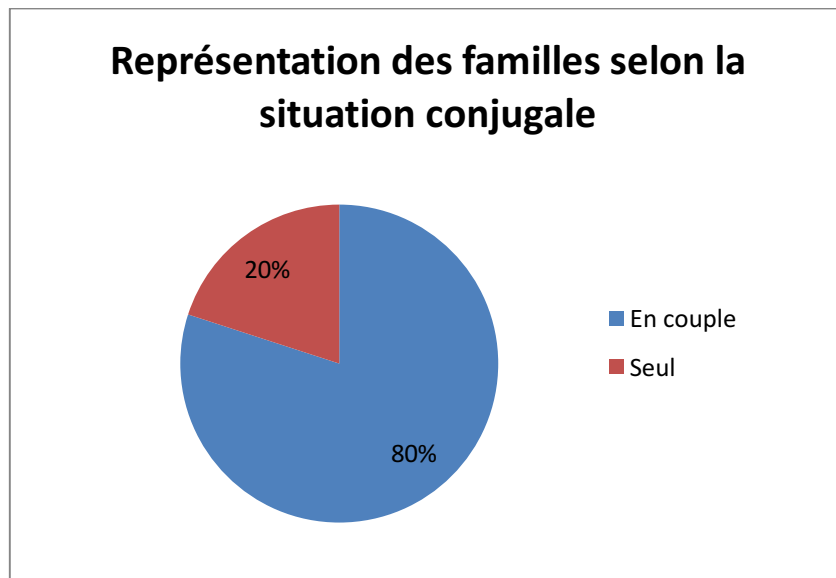
La première interrogation concernait, pour cette enquête, la commune de résidence de la famille. Nous avons choisi de les classer en deux types, soit « rural » et « urbain ». Nous remarquons donc qu'il y a davantage de familles de zone urbaine (64%) qui ont retourné le questionnaire, en comparaison des familles en zone rurale (36%).



Age moyen du...	1er enfant	2e	3e	4e	5e
Classe d'âge	10 à 15 ans	5 à 10 ans	5 à 10 ans	0 à 5 ans	5 à 15 ans

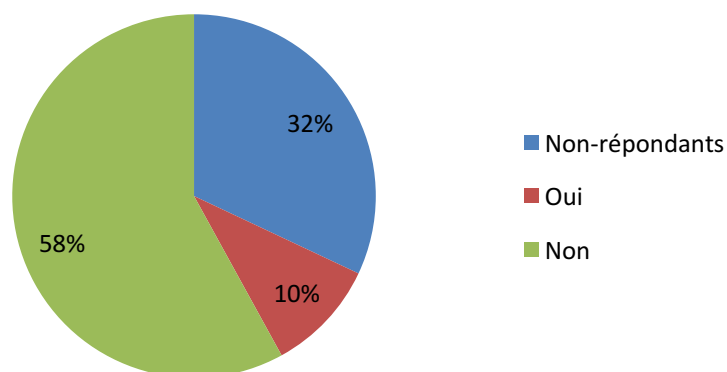
La seconde question concernait le nombre d'enfants dans la famille. Ainsi, nous pouvons remarquer sur le graphique ci-dessous, que les familles ayant répondu au questionnaire ont, pour

une majorité, deux enfants (57%). Des données concernant l'âge des enfants ont été recueillies mais elles ne sont pas réellement significatives compte-tenu de l'hétérogénéité statistique des résultats. Nous avons toutefois pu établir des classes d'âge. Un commentaire des âges des quatrièmes et cinquièmes enfants ne sont pas d'une grande pertinence puisqu'ils sont sous-représentés dans notre enquête. Ainsi, en moyenne, l'ainé a un âge compris entre 10 et 15 ans exclus, le second entre 5 et 10 ans exclus et le troisième a un âge entre 5 et 10 ans exclus.



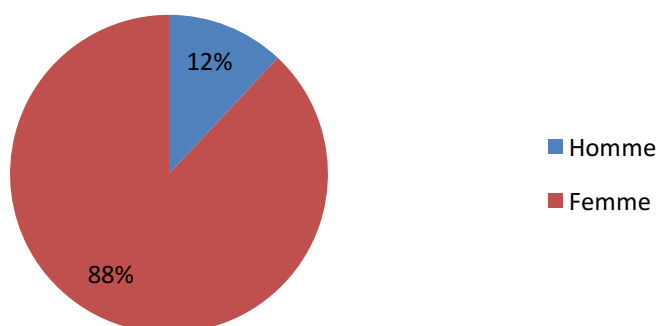
La situation conjugale la plus fréquente chez les familles enquêtées est celle du couple (80%), les familles monoparentales ayant retourné le questionnaire ne représentent que 20% de la totalité des enquêtés.

Êtes-vous une famille recomposée ?



Les familles d'une première union sont représentées à 58%, alors que les familles recomposées le sont à 10%. Il faut toutefois nuancer ces chiffres car le taux de non-réponse est particulièrement important, puisqu'il est de 32 %. Il aurait été préférable que le terme de « famille recomposée », soit clairement explicité pour les enquêtés : *une famille recomposée comprend un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée*⁹.

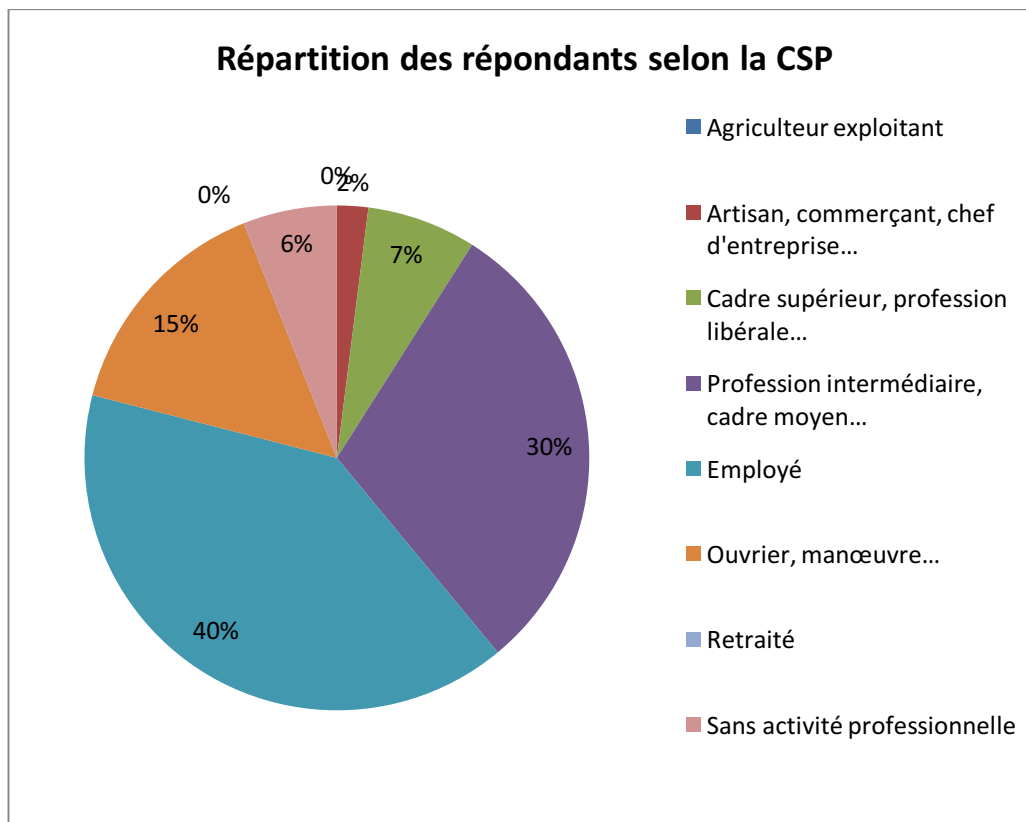
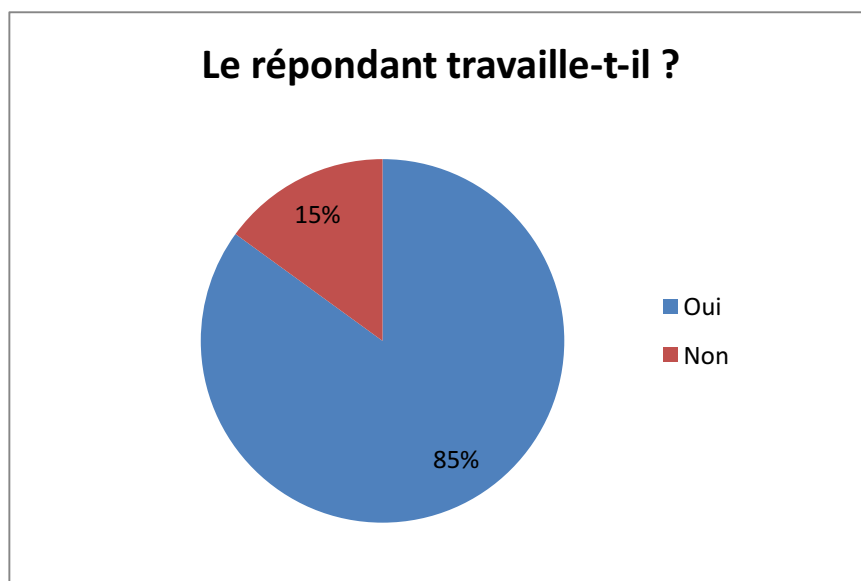
Répartition des répondants selon le sexe



Le sexe du répondant est en grande majorité féminin (88%). Ce qui traduit une prise en

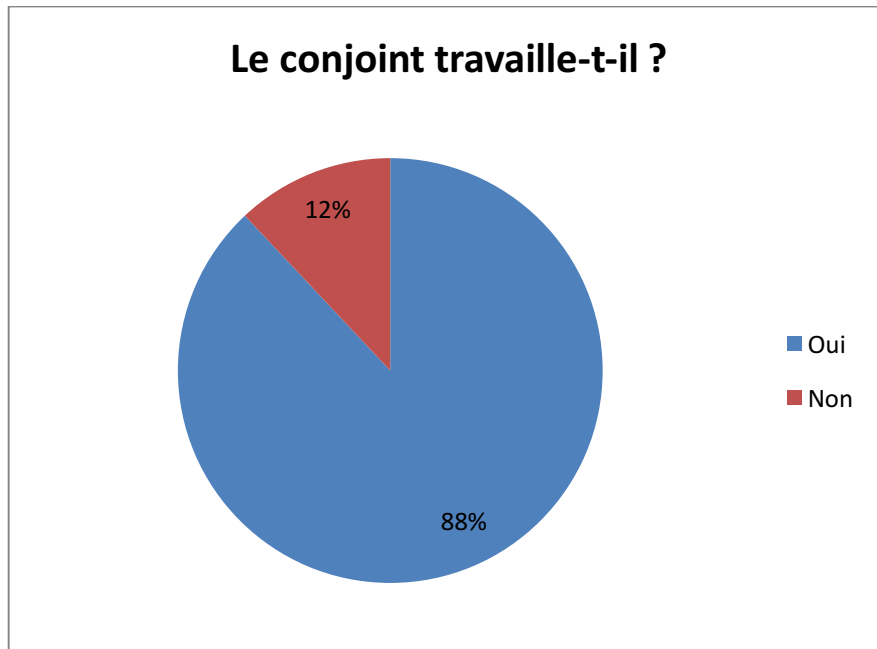
⁹Source : Insee. URL : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/famille-recomposee.htm>

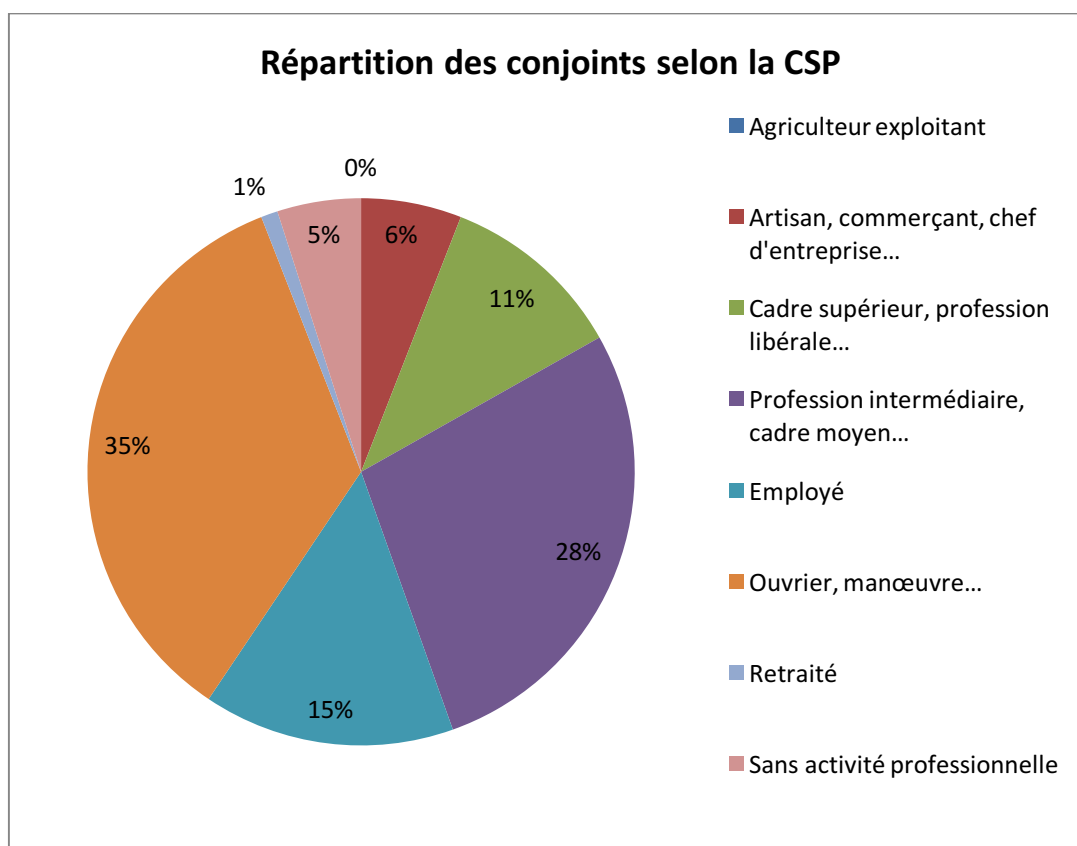
charge et une gestion féminines des relations avec la CAF. Nous pourrions également faire l'hypothèse d'un plus grand souci de la mère pour les questions et les problématiques relatives aux séjours et aux loisirs en famille.



Les répondants sont en majorité dans la vie active (85%), les employés et professions

intermédiaires sont surreprésentées par rapport au reste des classes socio-professionnelles (40% et 30%). L'analyse qui suivra nous montrera que ces catégories surreprésentées ne partent pas en vacances pour une grande part. Néanmoins, nous devons rester prudents quant à l'analyse selon la catégorie socio-professionnelle : nous ne pouvons attribuer une seule catégorie socio-professionnelle par ménage (ce qui aurait évité certaines lacunes dans l'analyse) car nous avons les données de la CSP du conjoint et du répondant de façon séparée.

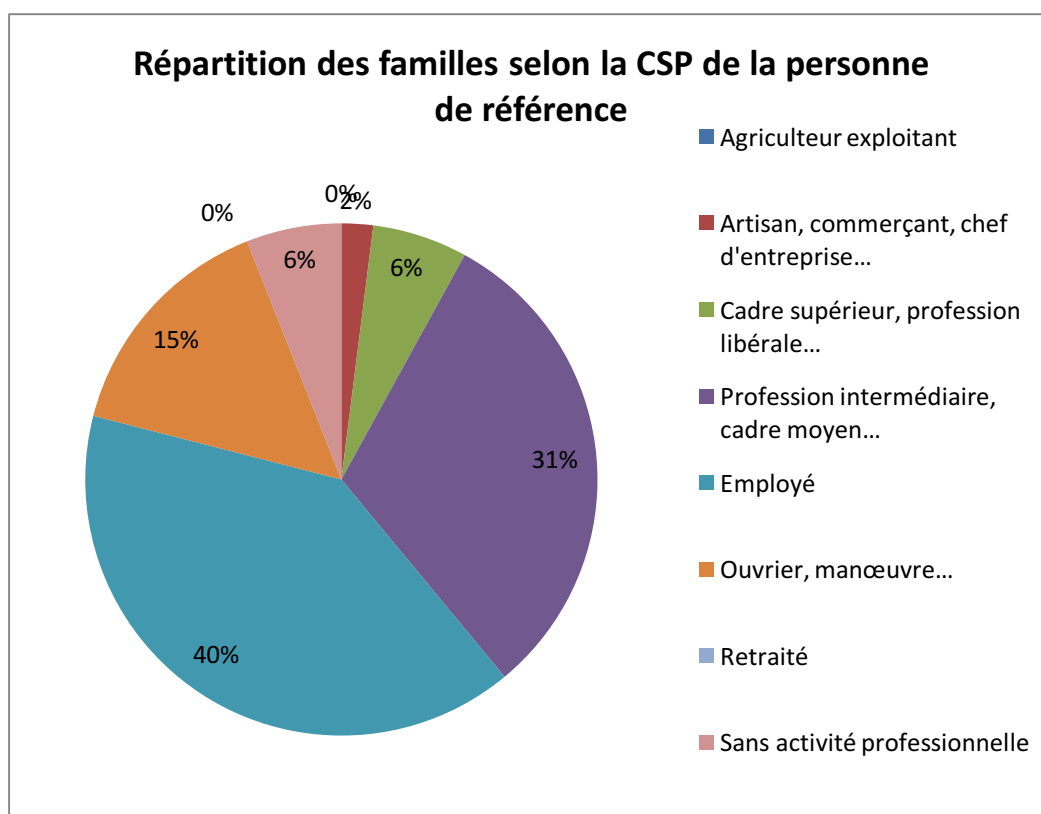




Le conjoint travaille pour 88 % des familles, et les catégories d'ouvrier et de professions intermédiaires sont surreprésentées par rapport aux autres catégories socio-professionnelles (35 % et 28%). Dans les deux cas, on remarque que les cadres supérieurs, les artisans et commerçants, ainsi que les personnes sans activité sont sous-représentées dans cette enquête. Les familles les plus favorisées et les moins favorisées sont donc sous-représentées. Nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle les familles favorisées ne se sentaient pas concernées par le questionnaire, comme nous l'avons précisé dans la partie « Précautions méthodologiques et limites de l'enquête », par anticipation de la visée de l'enquête (mesurer les départs en famille et remédier aux non-départs ou aux difficultés de certaines familles à avoir des pratiques de loisir). Concernant les familles les plus défavorisées, nous pouvons nous demander si c'est par fatalisme ou par manque de moyens qu'elles n'ont pas répondu au questionnaire. Nous pouvons nous interroger encore une fois sur la représentativité des questionnaires retournés par rapport à la population CAF : les familles les moins favorisées et les plus favorisées (en termes de revenus) sont-elles également sous-représentées dans la population CAF ?

Age moyen du...	Répondant	Conjoint
Classe d'âge	40 à 45 ans	40 à 45 ans

Enfin, deux dernières questions étaient relatives aux âges des parents. Le même problème s'est posé qu'avec les statistiques sur les âges des enfants, l'hétérogénéité et la faiblesse numérique des données expliquent que les écarts sont trop importants pour être significatifs. Nous avons donc regroupé l'âge du répondant et l'âge du conjoint en classe d'âge, ce qui nous a donné un âge moyen entre 40 et 45 ans exclus pour le répondant ainsi que pour le conjoint.



La personne de référence a en majorité entre 40 et 45 ans et est pour plus d'un tiers employé (40%).

Avec ces données socio-démographiques, nous pouvons esquisser le modèle le plus représentatif des familles ayant retourné le questionnaire rempli : ce sont des familles où les deux parents sont présents, le plus souvent de première union, travaillant tous les deux et ayant deux enfants. Ces familles appartiennent en majorité à la vaste catégorie des classes moyennes¹⁰ : si l'on

¹⁰ Si l'on prend en compte les CSP respectives des conjoints et des répondants. Derrière le lieu commun qui est de dire que les classes moyennes se situent entre les classes supérieures et les classes populaires, se cache en sociologie de multiples définitions des classes moyennes. Dans son ouvrage traitant de cette classe sociale, Louis Chauvel propose de définir les classes moyennes selon trois références : selon un revenu proche de la moyenne (en 2006, un

considère que les employés font partie des classes moyennes au même titre que les professions intermédiaires, cela représente près de la moitié (43%) des conjoints, et plus de deux tiers (70%) des répondants. Il ne faut pas non plus négliger le fait que plus d'un tiers (35%) des conjoints appartiennent au milieu ouvrier. Par ailleurs, puisque 71% des personnes de référence¹¹, appartiennent à la classe moyenne, nous pouvons dire à juste titre qu'une majorité des familles est issue de ce milieu social.

Il convient de noter qu'il est dommage que les familles monoparentales soient sous-représentées, car elles sont susceptibles de rencontrer davantage de difficultés en ce qui concerne la possibilité et l'organisation des séjours et des loisirs en famille.

peu plus de 1850€ net mensuel pour les salariés à temps plein sur l'année), selon leur position intermédiaire dans les hiérarchies sociales et professionnelles et dans les échelles de qualifications (la catégorie des professions intermédiaires seraient le noyau central de cette classe, rejoint par des cadres et des professions intellectuelles supérieures et les employés les plus qualifiés) et enfin par un sentiment d'appartenance à cette catégorie sociale. Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, République des Idées, 2006, p. 20.

¹¹La CSP de la personne de référence est un critère qui est couramment utilisé par l'INSEE pour déterminer le milieu social du ménage.

PARTIE II : LES PRATIQUES DE LOISIR

Avant toute chose, revenons en quelques mots sur la définition, et la distinction, entre « les loisirs » et « le loisir ». Les loisirs sont, en reprenant la définition de Bertrand Réau que nous avons donné en introduction, « les activités qu'un individu peut effectuer durant son temps libre »¹². Ces activités peuvent être l'objet de catégorisations afin de mieux les appréhender, comme c'est le cas dans le questionnaire de cette enquête (par exemple, les « activités culturelles », « activités manuelles » etc.). Néanmoins, à l'intérieur même de certaines catégories, nous pouvons trouver des pratiques hétérogènes sur le plan de la « légitimité » dans la hiérarchie culturelle¹³, au sens bourdieusien du terme. Par ailleurs, certaines activités du questionnaire ne se pratiquent pas de la même manière selon les individus : pour l'écoute de la musique par exemple, il convient de faire une différence entre être à l'initiative d'écouter une chanson que l'on choisit soi-même, et être contraint d'entendre une chanson mise en bruit de fond par l'un des membres de la famille. Le premier cas est une activité de loisir « active », la seconde est « passive » et peut difficilement être interprétée comme relevant d'un véritable loisir. Le « loisir », quant à lui, fait l'objet de plusieurs interprétations et donc de plusieurs définitions selon les courants de la sociologie du loisir. Nicole Samuel distingue trois grands courants dans cette branche de la sociologie. Dans l'analyse déterministe du loisir, on trouve d'une part, l'explication fonctionnaliste, qui consiste à dire que le loisir est un temps libre où le but principal est de rassembler un maximum de forces productives et d'inculquer cette valeur du loisir aux enfants tel un *ethos*. D'autre part, l'explication marxiste considère que le loisir est, pour les classes dirigeantes, un moyen de contrôle des travailleurs par l'annihilation de leur conscience d'aliénation, en cela qu'il leur donne l'illusion d'un sentiment de liberté et d'autonomie. L'analyse « libertaire » considère que le loisir permet la libération de l'individu, à tel point qu'il constitue la toile de fond de la vie sociale, refaçonant ainsi les sphères de la vie telles que le travail, l'école, la famille, qui s'appréhenderaient désormais comme des lieux d'expression et de créativité de la personne. Un troisième courant « dialectique » (initié par les travaux de Joffre Dumazedier), tente de faire la synthèse entre les deux précédents, reconnaissant le loisir comme soumis à des déterminismes sociaux, économiques et politiques, tout en accordant une place à la logique propre du sujet, à ses goûts et désirs¹⁴. **Pour cette enquête, il n'est pas**

¹²Bertrand Réau, *Les français et les vacances*, CNRS Editions, Paris, 2011, p. 8 (note de bas de page).

¹³Selon Pierre Bourdieu dans *La distinction*, le terme de « légitimité » des pratiques, qu'elles soient de loisir ou non, correspond à l'idée d'une culture dominante, celle des classes supérieures, qui détient les savoirs et les pratiques légitimes. Cette culture dominante, transmise par l'École, avec son ensemble de pratiques et de savoirs, s'oppose donc à une culture qui serait « illégitime », en l'occurrence, celle des classes populaires. Il y a donc une hiérarchie des valeurs culturelles, qui se calque sur la hiérarchie sociale : les classes supérieures ont des pratiques des classes supérieures et les classes populaires ont des pratiques de classes populaires.

¹⁴Nicole Samuel, « L'approche sociologique de l'étude du loisir », *Noroiis*, 1983, Vol. 120, n°1.

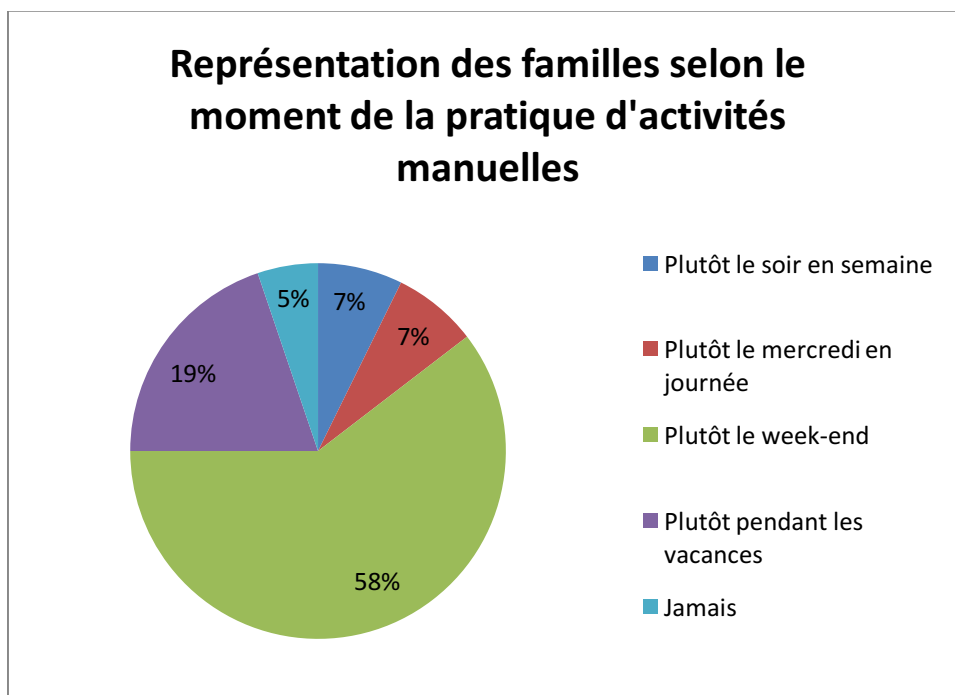
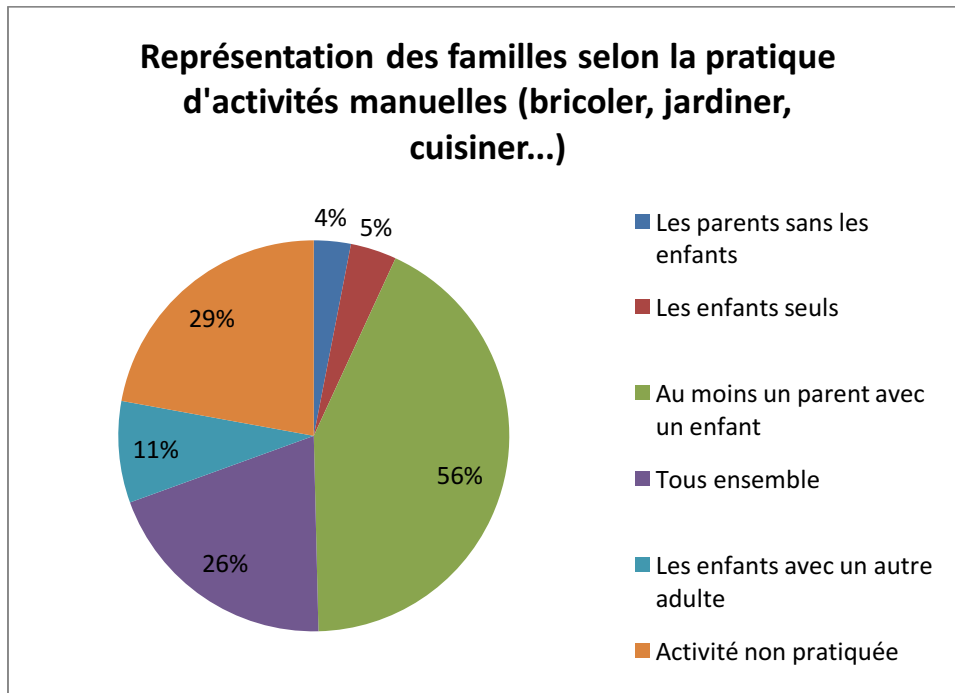
nécessaire de se positionner dans l'un de ces trois courants, même si nous tendons plus à nous rapprocher du dernier, au sens où nous pensons que la représentation et l'organisation du temps libre est contrainte –selon les individus – par l'existence de déterminismes, qui ne surplombent toutefois pas la logique individuelle, personnelle.

La première partie du questionnaire concernait les loisirs pratiqués par la famille. Les deux questions qui contiennent les tableaux à choix multiples sont, numériquement, les plus importantes en termes de données. A l'horizontale, ils distinguent les activités d'intérieur et d'extérieur, elles-mêmes distinguées selon différentes catégories : « manuelles », « culturelles », « artistiques », « récréatives », « sportives », « multimédias », « télé » et « autres ». Les colonnes concernent le sujet des pratiques pour le premier tableau : les enfants seuls, les parents seuls, tous ensemble, au moins un enfant avec un parent, les enfants avec un autre adulte, et le moment de la pratique pour le second : « plutôt le soir en semaine », « plutôt le mercredi en journée », « plutôt le week-end », « plutôt pendant les vacances », « jamais »¹⁵.

Nous avons choisi de séparer, pour plus de clarté -et compte-tenu de l'importance numérique des données- les activités en deux catégories : celles qui sont pratiquées plutôt collectivement (« tous ensemble » et/ou « au moins un parent avec un enfant »), et celles qui sont pratiquées plutôt individuellement (« les enfants seuls », « les parents seuls »), selon qu'elles aient un caractère interne au foyer ou externe à celui-ci. L'on pourra nous faire remarquer que nous avons délaissé la variable « les enfants avec un autre adulte », qui serait plutôt de l'ordre de la pratique collective, mais ce choix est justifié car cette variable n'est réellement significative (les pourcentages sont relativement faibles) dans aucune des données statistiques obtenues pour ce tableau. Nous choisissons de nous intéresser simultanément au second tableau à choix multiples car il complète le premier dans la mesure où il reprend les mêmes variables concernant les activités mais en faisant varier le « qui pratique ? » par un « quand l'activité est-elle pratiquée ? ». Faire coïncider ces deux tableaux permet de nourrir l'interprétation.

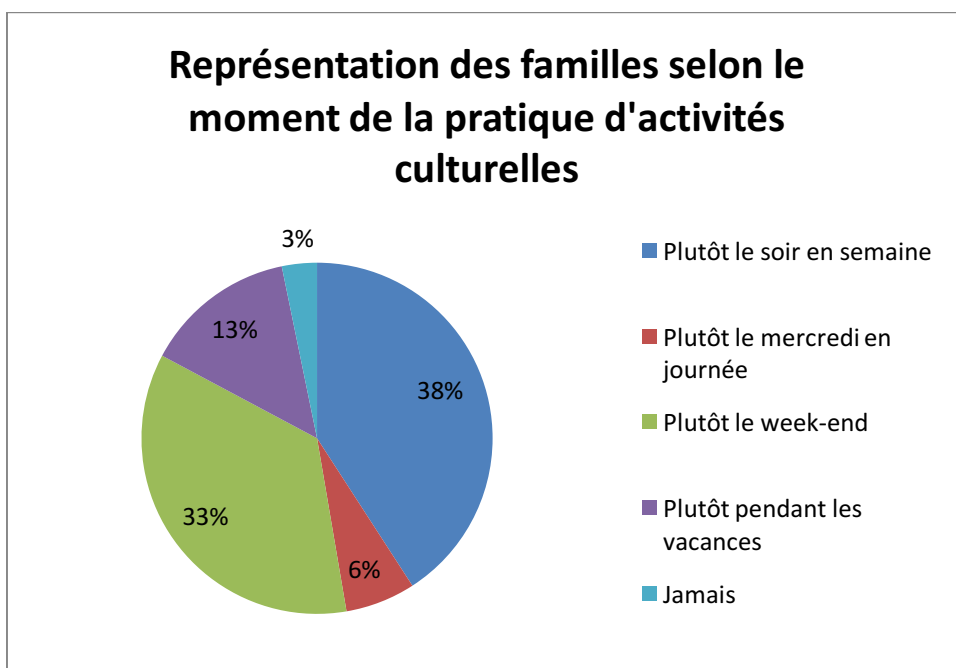
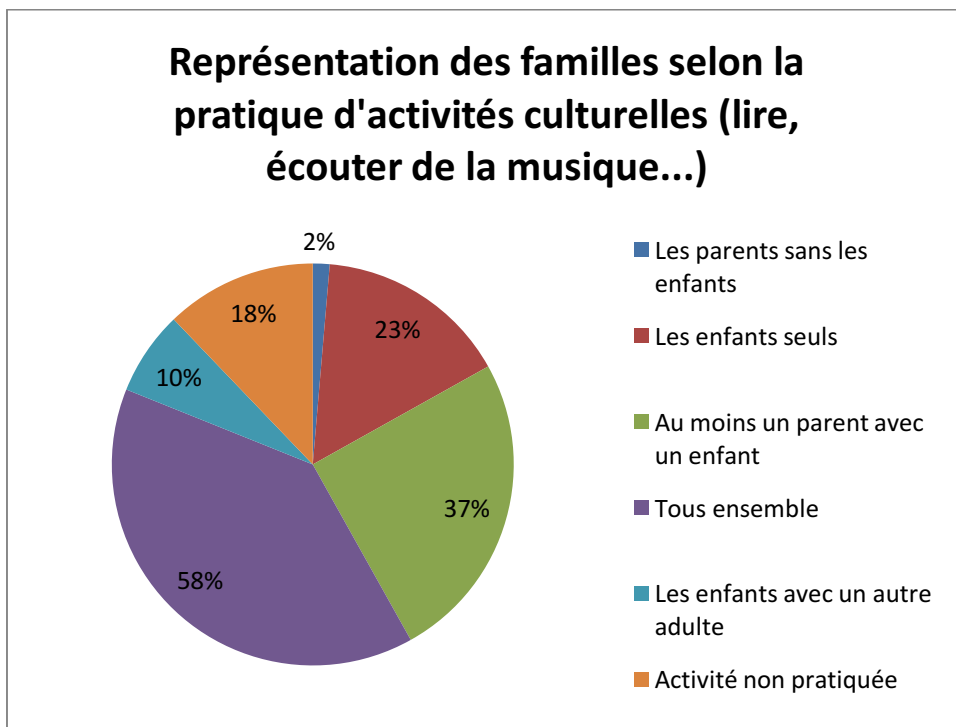
¹⁵ Pour plus de clarté, se conférer au questionnaire joint en annexe du rapport.

1. DES ACTIVITES DAVANTAGE COLLECTIVES ET PRATIQUEES AU QUOTIDIEN.

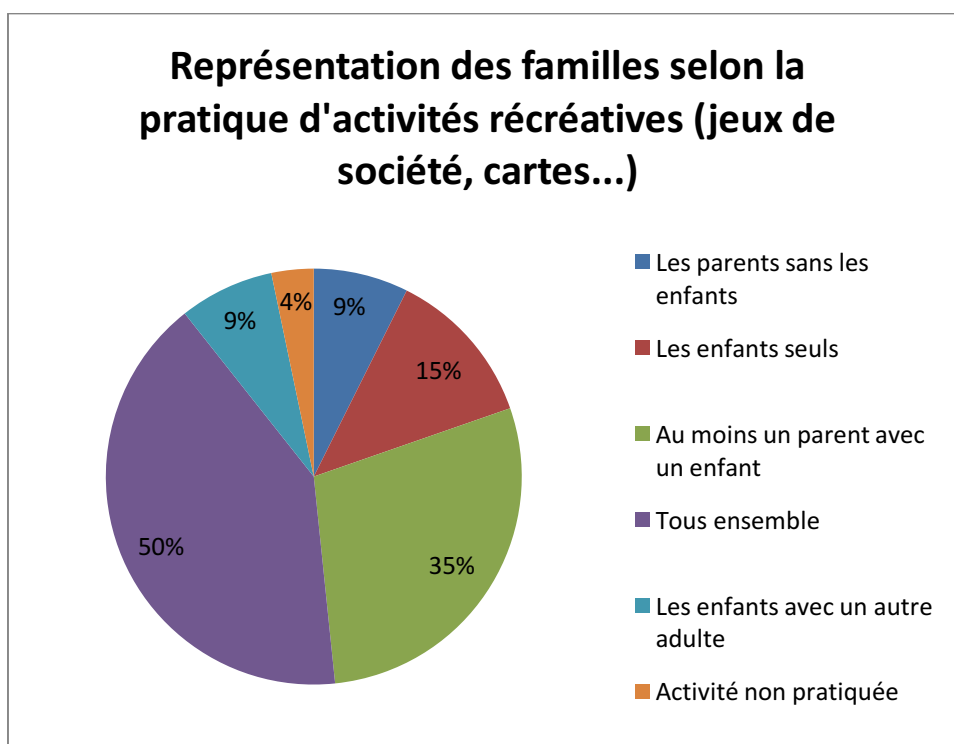


Commençons par les activités au sein du foyer. Les activités manuelles sont pratiquées par au moins un parent et au moins un enfant pour plus de la moitié des familles (56%). Ceci semble cohérent car ces activités telles que le bricolage, le jardinage ou encore la cuisine requièrent la

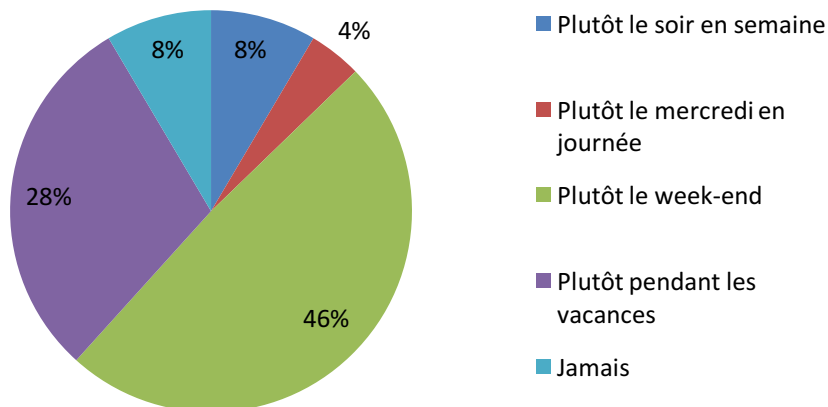
présence d'un adulte pour guider l'enfant. Ce sont des activités faites par certains membres de la famille dont le tout collectif est susceptible de profiter (gâteaux, plantations...). Elles sont le plus souvent pratiquées le week-end (58%), ce qui correspond à la plus grande disponibilité en termes de temps des parents et des enfants, puisqu'il s'agit d'un temps hors travail. Il convient de noter ici que les commentaires qui concernent le moment de la pratique sont relativement triviaux. Cette information n'est pas d'un grand intérêt pour l'analyse des pratiques de loisir.



Les activités culturelles (lire, écouter de la musique) sont pour plus de la moitié des familles (58%) pratiquées « tous ensemble ». Nous devons être prudents sur le sens conféré à ces informations, car la musique peut s'écouter sur différents supports : ordinateur, téléviseur... « Ecouter de la musique » selon le support peut ne pas signifier la même chose pour les répondants. Aussi, nous devons distinguer une pratique et écoute « active », qui consiste à choisir une chanson et à l'écouter, d'une pratique « passive » qui consisterait plutôt à « entendre » une musique sans pour autant y prêter attention, lorsqu'elle est un fond sonore. Dans ce cas, nous devons donc rester prudents sur les données recueillies sur cette pratique, « tout le monde » n'écoute pas forcément une chanson de la même manière, selon que l'individu soit à l'initiative de la pratique ou non, et selon les goûts de chacun. Les ménages ont connu un véritable « boom musical » qui s'est amorcé dans les années 1970, par la prolifération des équipements audio-visuels dans les ménages français. La musique peut être écoutée par tout le monde si elle est mise sur un autre appareil (chaîne Hi-Fi) que ceux portatifs ou individuels (MP3, MP4, Smartphone, ordinateur avec écouteurs ou casque...). La lecture peut être également faite en famille, au moment du coucher par exemple. Le moment de la pratique se fait plutôt le soir en semaine (38%) et les week-end (33%), ce qui signifie que ce sont des pratiques quotidiennes et qui s'ajustent bien aux temps familiaux.

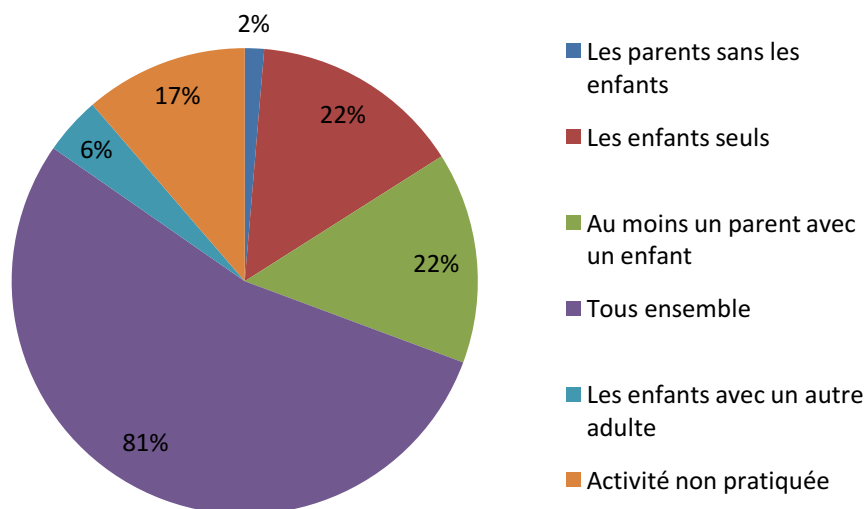


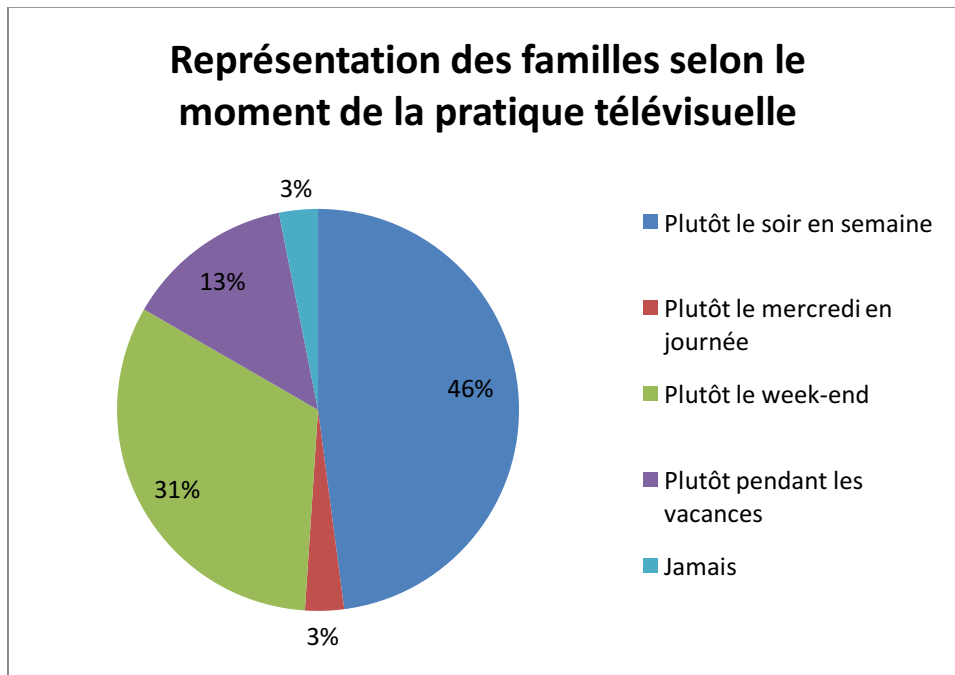
Représentation des familles selon le moment de la pratique d'activités récréatives



Autres loisirs qui concernent la totalité de la famille pour une moitié d'entre elles (50%), sont les activités dites « récréatives », c'est-à-dire globalement, les jeux de société. Nous doutons qu'il y ait davantage besoin d'éclaircissement sur ce point, car ce sont des activités qui illustrent des moments de convivialité et de partage connus du plus grand nombre. Elles se déroulent plutôt le week-end (46%).

Représentation des familles selon la pratique télévisuelle



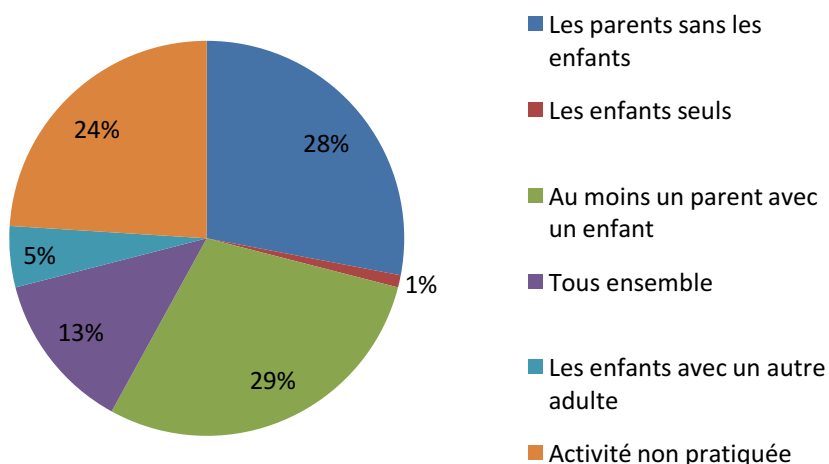


La télévision, elle, est regardée « tous ensemble » par la majorité des familles (80%). Souvent allumée au cours des repas, elle force son caractère de pratique collective par ces moments de rassemblement. En effet, elle est pratiquée le soir en semaine (46%) et le week-end (31%), ce qui correspond assez bien aux temps des repas (si l'on suppose que les parents et/ou les enfants déjeunent sur le lieu de travail et/ou scolaire). Toutefois, cela ne veut pas dire qu'elle soit un moment de partage et peut même avoir des effets néfastes en isolant les membres de la famille : par exemple, une conversation peut être partiellement suivie et alimentée. Mais, faisons-nous l'avocat du diable, elle peut aussi alimenter des sujets de conversation divers. Toujours est-il que, dans cette enquête, elle ressort comme une pratique collective. Rappelons que les études statistiques¹⁶ ont montré que l'écoute de la télévision est une pratique historiquement caractéristique des populations âgées et peu diplômées. En 2008, selon l'enquête *Pratiques culturelles* d'Olivier Donnat, l'écoute de la télévision était de l'ordre de 25h par semaine pour les ouvriers et de 15h pour les cadres. Alors que les jeunes (15-24 ans) ont tendance à avoir un temps d'écoute inférieur à leurs homologues de 1997, les plus de 45 ans ont une écoute supérieure par rapport à 1997 : l'écart a tendance à se creuser entre les 15-24 ans et les plus de 45 ans¹⁷. Il convient de nuancer le propos en précisant que certaines émissions ou chaînes télévisuelles sont plus « légitimes » que d'autres sur la hiérarchie culturelle : ainsi, les portions diplômées de la population auront davantage tendance à regarder des émissions plutôt culturelles par exemple.

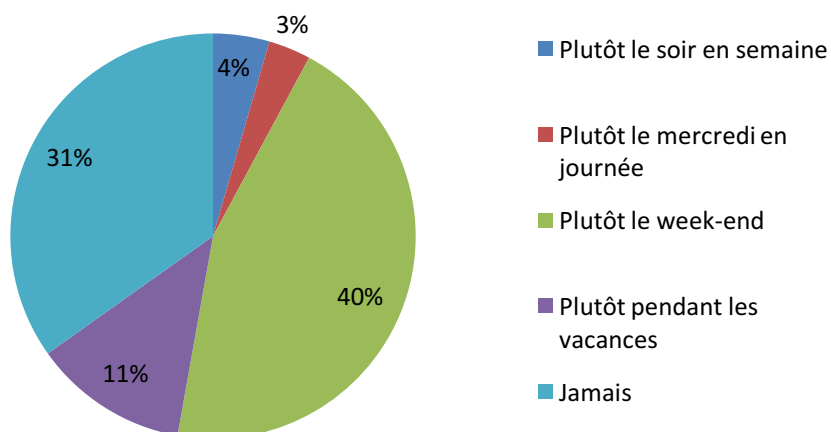
¹⁶Olivier Donnat, « Pratiques culturelles 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales », *Culture études*, 2011/7.

¹⁷Olivier Donnat, « Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique. Eléments de synthèse 1997-2008 », *Culture études*, 2009/5.

Représentation des familles selon la pratique d'activités manuelles (jardinage)

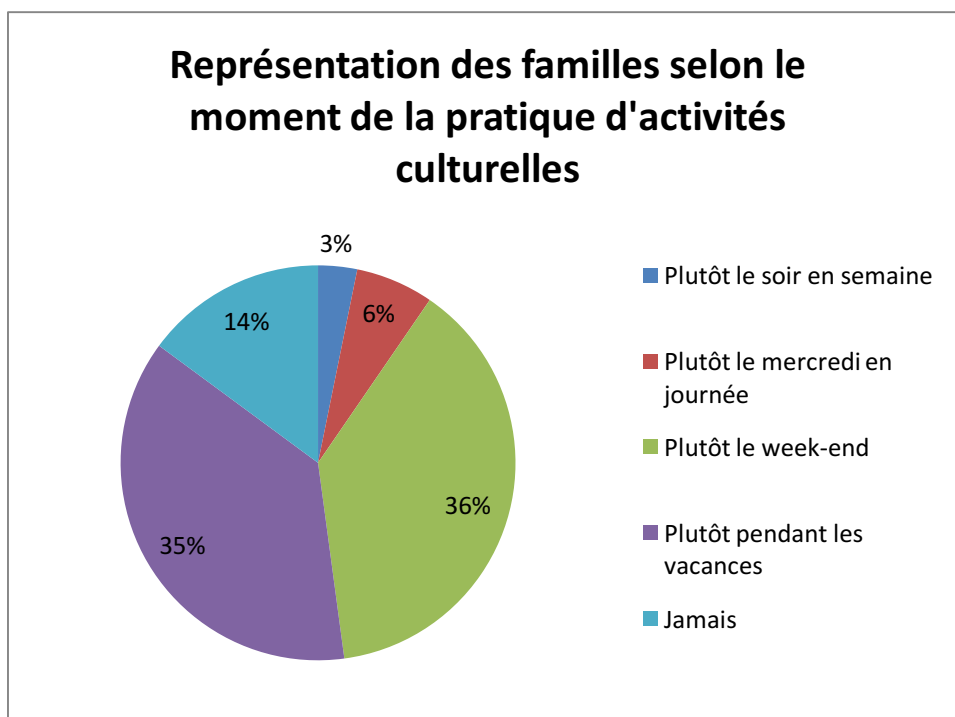
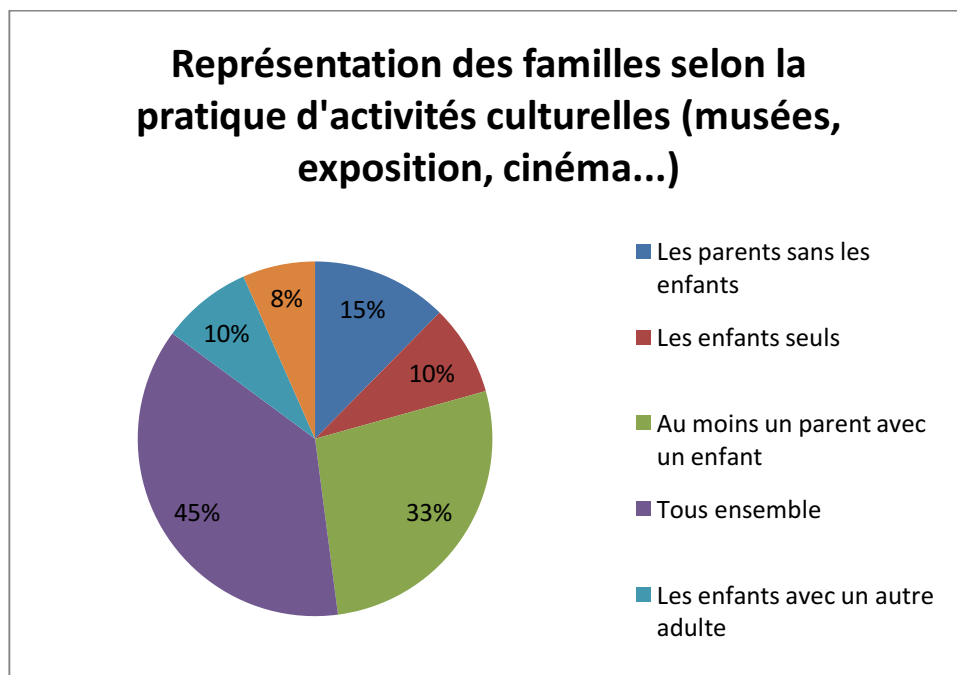


Représentation des familles selon le moment de la pratique d'activités manuelles



Venons-en aux pratiques à l'extérieur du foyer. Dans les pratiques collectives, nous retrouvons les activités manuelles, soit le jardinage, pratiquée à 29 % par au moins un parent avec au moins un enfant. L'interprétation reste la même que pour cette catégorie d'activité pratiquée au sein du foyer : elles nécessitent la présence d'un adulte. Tout comme pour ce genre d'activité au sein du foyer, elle est pratiquée plutôt le week-end (40%). Ce n'est toutefois pas une activité privilégiée par les familles puisque, d'une part, près d'un quart d'entre elles ne la pratiquent pas (24%), et que

les parents font cette activité « seuls » pour 28% d'entre eux.



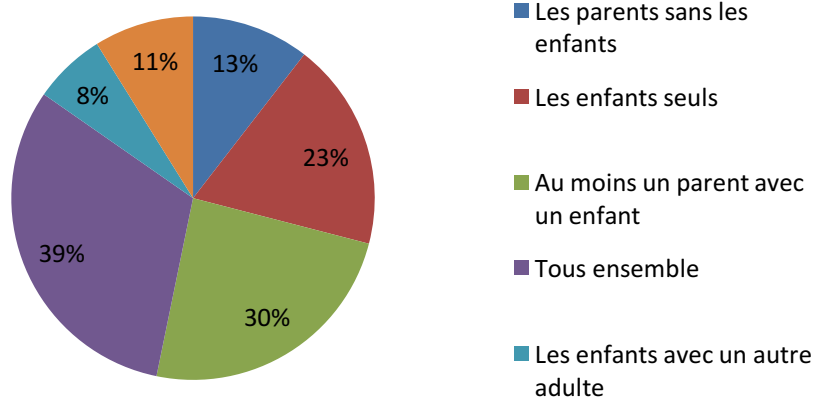
Nous trouvons ensuite les activités culturelles (bibliothèque, cinéma, musée etc.) pratiquées tous ensemble à 45%, et pour un tiers d'entre elles en présence d'au moins un parent et un enfant (33%). Ce sont des activités qui, effectivement, ont un rôle de socialisation pour les enfants, de

découverte et de partage entre les membres de la famille : elles font partie d'un habitus qui se transmet de parents à enfants. Certaines de ces activités sont considérées comme « légitimes » de la part des familles, car celles-ci sont bien conscientes des activités valorisées au sein d'une société. De nombreuses activités culturelles sont payantes, et par leur caractère extérieur au foyer, il est logique qu'au moins un des parents accompagne le ou les enfants. Elles se font sur les temps du week-end (36%) et des vacances (35%). Nous pouvons faire un parallèle ici avec les données de l'Insee de l'enquête « Sortie culturelle selon la situation familiale et le sexe en 2012 »¹⁸, qui montre que ce sont les familles biparentales avec au moins un enfant qui consacrent le plus de temps à ce type d'activité, ce qui correspond plutôt bien aux caractéristiques des familles ayant retourné le questionnaire. Néanmoins, nous pouvons émettre une réserve concernant cette catégorie. En effet, elle regroupe des pratiques qui ont certes un trait caractéristique commun, celui d'être « culturelle », mais certaines d'entre elles sont moins accessibles que d'autres, pour des raisons économiques et sociales. Par exemple, la sociologie a mis en évidence depuis longtemps, en s'appuyant sur des recherches statistiques¹⁹, que les pratiques culturelles telles que les sorties au musée ou au théâtre, restent traditionnellement des pratiques distinctives des classes supérieures. D'une part, le coût de l'activité n'est pas toujours abordable aux classes défavorisées, et ce malgré les éventuelles baisses tarifaires, mais la socialisation a également un rôle majeur : les enfants qui ont des parents allant régulièrement à des expositions, au théâtre etc. auront de fortes chances d'acculturer leurs enfants de sorte que ce genre de pratique se transmette et perdure tel un attribut de classe. L'enquête de Donnat par exemple montre que, concernant la fréquentation des musées, l'écart était toujours significatif entre les milieux sociaux, mais qu'il s'était réduit entre les habitants des communes rurales et urbaines grâce à l'aménagement culturel en milieu rural.

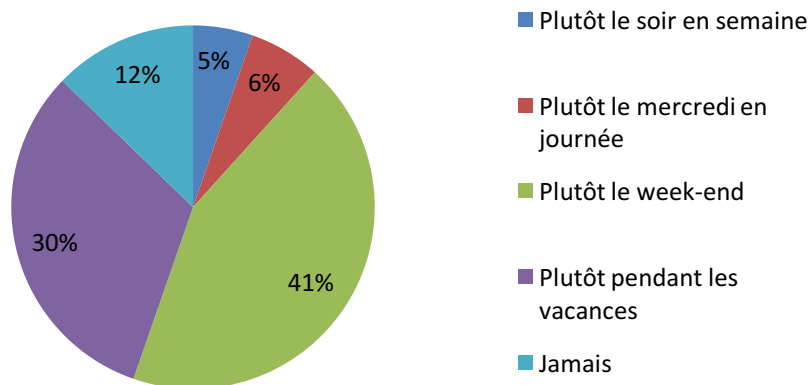
¹⁸http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF05414

¹⁹Pierre Bourdieu, *La distinction*, Editions de Minuit, Paris, 1979

Représentation des familles selon la pratique d'activités sportives (vélo, randonnée, natation...)

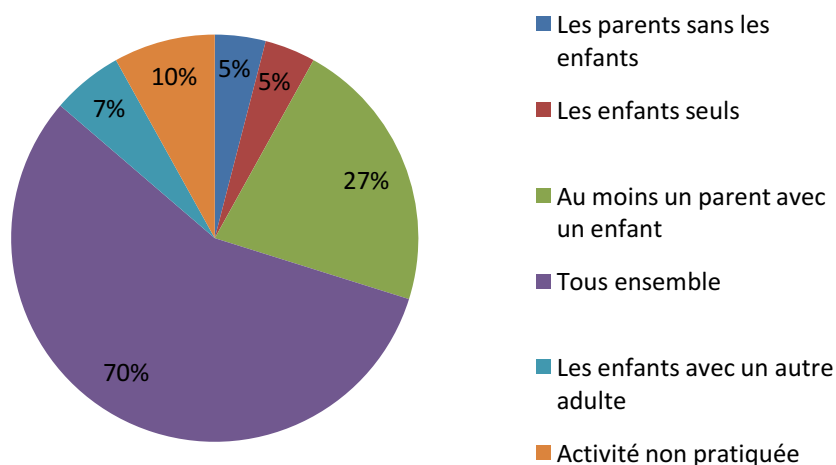


Représentation des familles selon le moment de pratique d'activités sportives

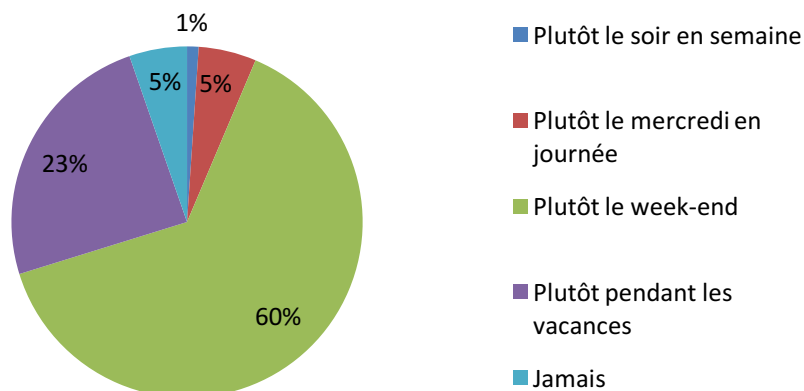


Les activités sportives telles que la natation, le vélo, la randonnée, sont pratiquées par 39% des familles « tous ensemble » ou en présence d'un parent avec au moins un enfant (30%). Elles se font probablement le plus souvent sous la forme de « sorties » familiales, si l'on se fie aux moments de la pratique : le week-end (41%) et pendant les vacances (30%), ce qui explique le fort taux de pratique collective.

Représentation des familles selon la pratique d'activités récréatives (promenade, shopping...)



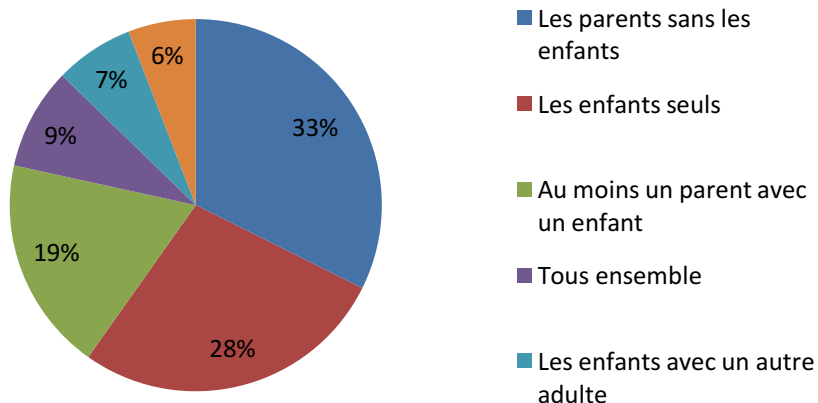
Représentation des familles selon le moment de la pratique d'activités récréatives



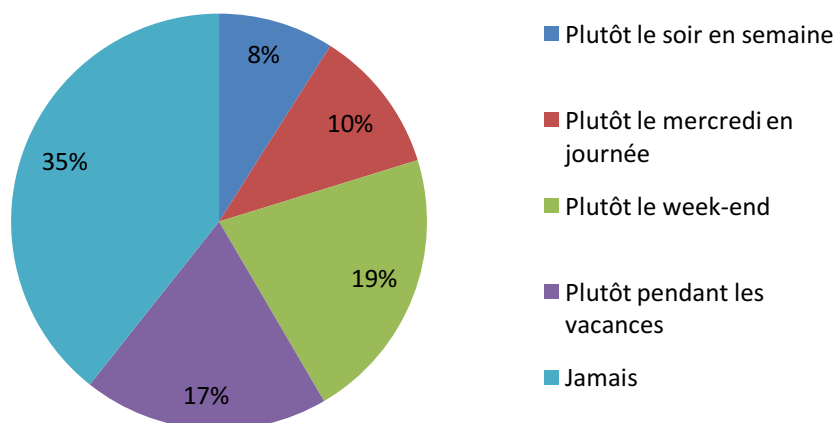
Les activités « récréatives » extérieures concernent les sorties au restaurant, dans les magasins, les promenades etc. et sont pratiquées « tous ensemble » à 70 %. Ce sont des sorties communes à caractère collectif, pratiquées lorsque tous les membres de la famille ont du temps libre, c'est à dire les week-end principalement pour plus de la moitié des enquêtés (60%).

2. LES PRATIQUES INDIVIDUELLES

Représentation des familles selon la pratique d'activités artistiques (peinture, danse, poterie...)

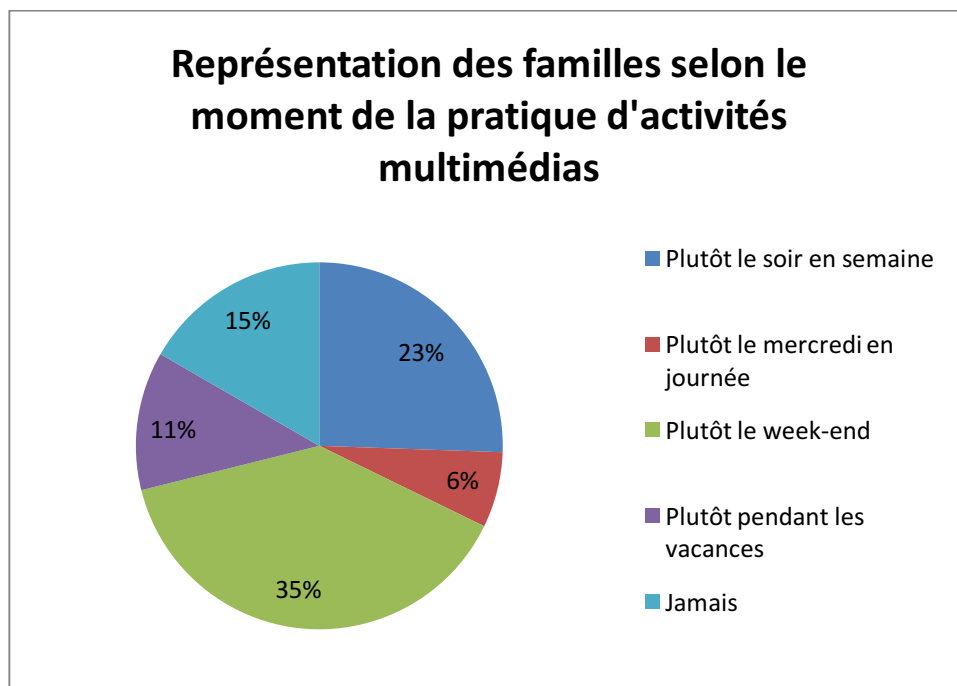
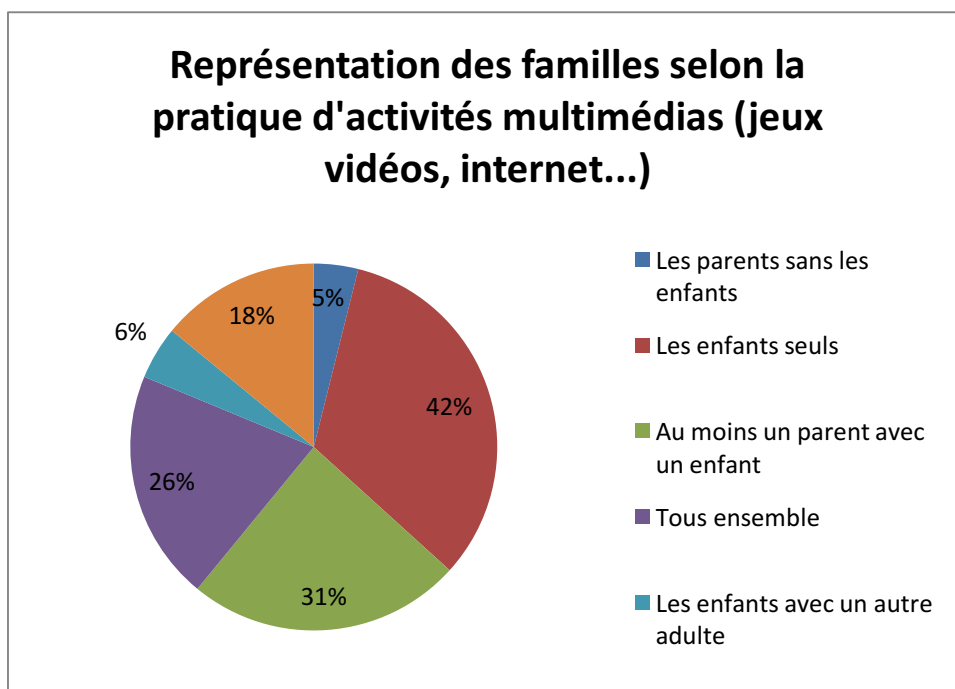


Représentation des familles selon le moment de la pratique d'activités artistiques



Dans les pratiques individuelles, nous avons les activités « artistiques » à l'intérieur du foyer (faire de la musique, de la peinture, de la danse...) où l'on suppose qu'elles seraient plutôt pratiquées dans un objectif d'épanouissement personnel, lorsqu'elles ne comprennent pas un rôle éducatif. En effet, les parents la pratiquent seuls à 33% et les enfants seuls à 28%. Cependant, 35% des familles déclarent ne jamais pratiquer ce genre d'activité à la maison. Elles s'effectuent plutôt le

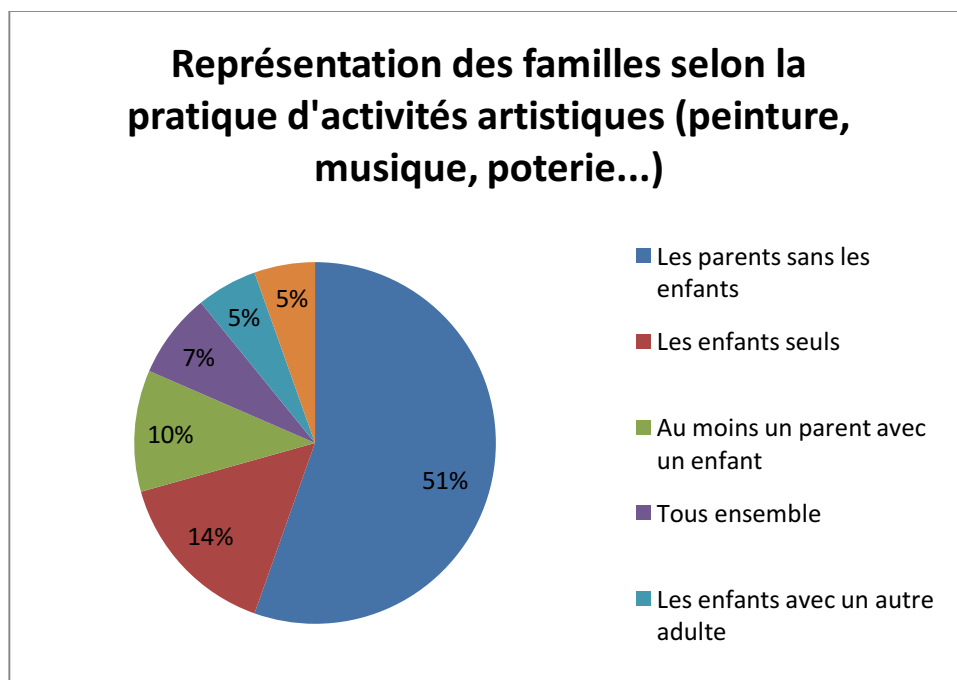
week-end (19%) et en vacances (17%) puisqu'elles nécessitent un temps libre plus conséquent (quelques heures, alors qu'en semaine, ce temps peut être destinés aux devoirs scolaires par exemple).



Un des grands classiques, selon nous, des pratiques individuelles est représenté par les pratiques dites, dans le questionnaire, avec supports « multimédias » (console, jeux vidéos, internet...). Ce sont, sans surprise, les enfants seuls qui sont les plus adeptes de ces pratiques (42%) disposant de plus de temps et surtout, étant les mieux socialisés, dès leur plus jeune âge, aux

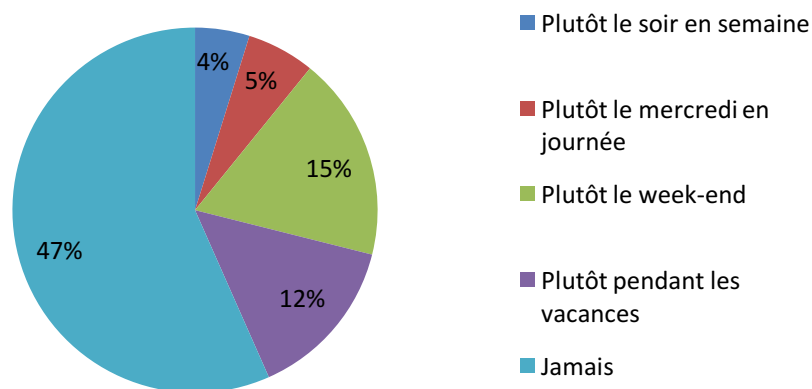
technologies du numérique. Toutefois, les parents tendent à participer à ces activités avec leurs enfants (31%), probablement dans un rôle de surveillance, notamment par rapport aux risques inhérents à la libre circulation sur internet. Mais aussi, Olivier Donnat, dans son enquête sur les pratiques culturelles²⁰, a montré que la diffusion d'internet s'était faite rapidement, notamment chez les adultes de moins de 45 ans, qui l'utilisent principalement durant leur temps libre. Par ailleurs, avec la diversité croissante des jeux vidéo dits « conviviaux », tels les jeux de sports, de danse, de plate-formes multijoueurs, ces jeux numériques tendent à permettre une pratique collective. Cette pratique se déroule plutôt sur le temps du week-end (35%), probablement dans un souci de ne pas nuire au sommeil de l'enfant.

Enfin, la dématérialisation des contenus et l'accès à internet à domicile pour la plupart des ménages sur différents supports (smartphones, ordinateur, tablette...) offre un nouveau rapport à la culture : écoute de musique, visionnage de films, lectures de livres numériques, développement des pratiques en amateur... Olivier Donnat avait fait ce constat en 2008 dans son enquête, précisant que l'utilisation du média internet était plutôt privilégiée pour les sorties à l'extérieur du domicile, les plus adeptes étaient les fractions jeunes et diplômées de la population, qui participaient aussi de manière significative à la vie culturelle (visite en musée, cinéma...)



²⁰ Olivier Donnat, « Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique. Eléments de synthèse 1997-2008 », *Culture études*, 2009/5.

Représentation des familles selon le moment de la pratique d'activités artistiques



Les activités artistiques à l'extérieur sont un cas à part dans notre catégorisation entre pratiques individuelles et collectives, puisqu'elles indiquent un fort taux de non pratique : en effet, presque la moitié des familles ne pratiquent jamais ce loisir (47%). Nous pouvons formuler l'hypothèse du coût de l'activité, qui serait trop élevé pour les familles. Pour autant, lorsqu'elle est pratiquée, elle est le fait des parents seuls pour la moitié des familles (51%).

Le premier constat global que l'on peut tirer des données des deux grands tableaux concerne les sujets des pratiques : les activités externes tout comme les activités internes aux foyers sont le plus souvent pratiquées en famille ou en présence d'un parent avec au moins un enfant. Les deux seules activités pratiquées individuellement sont les activités artistiques et multimédias, les premières visant davantage l'épanouissement personnel et les secondes demandant une socialisation, une acculturation plus aisément acquise par les enfants et les jeunes. Nous pourrions interroger également le rôle des supports (tablettes, Smartphones...) dans l'inclinaison (plutôt individuelle ou plutôt collective) des pratiques.

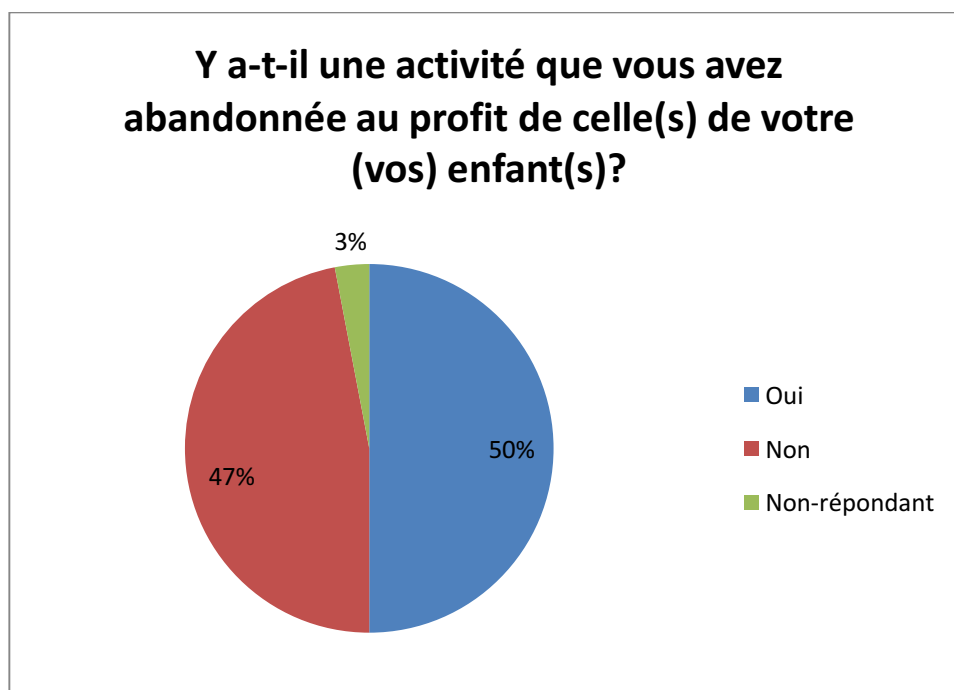
Le second constat tient au rapport entre pratiques de loisir et vacances. Nous remarquons que les activités catégorisées et énumérées dans ce tableau se font durant le week-end, qui reste un véritable moment de partage en famille, ce qui n'est pas forcément significatif pour la période des vacances. Ce qui nous amène à poser les questions suivantes : Y-a-t-il des activités privilégiées durant les vacances ? Si oui, quelles sont-elles et par qui sont-elles pratiquées ? Les vacances sont-elles forcément synonymes de partage en famille ? Ces deux tableaux nous donnent un portrait global des activités faites au cours des six derniers mois, mais n'illustrent pas les pratiques et leurs

sujets représentatifs dans la période des vacances. Toutefois, nous constatons statistiquement (même si cela n'est pas flagrant) pour les activités à l'extérieur et pratiquées « tous ensemble » une tendance à la pratique durant les vacances (sorties culturelles, artistiques, sportives, récréatives), pareillement pour la pratique interne au foyer des jeux de société.

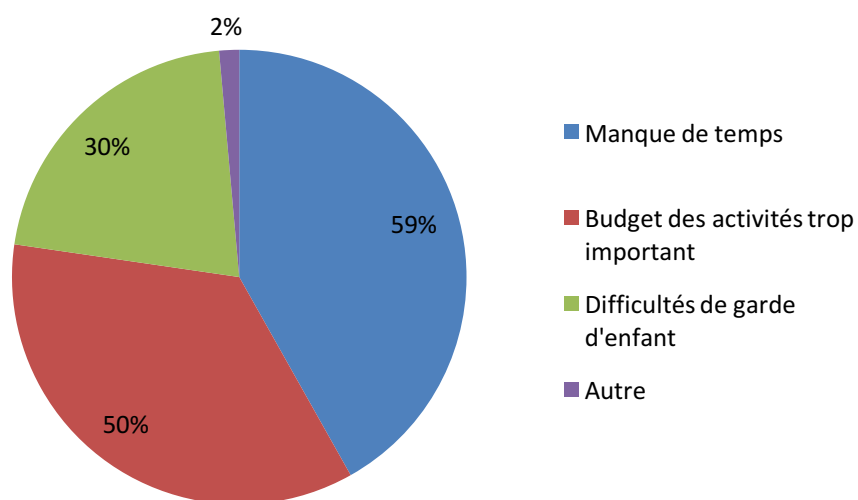
3. DES PRATIQUES CONTRAINTES PAR LE BUDGET DES FAMILLES

Les données obtenues des tableaux recensant l'activité et le moment où elle est exercée nous laissent supposer que les familles les plus précarisées se retrouvent dans une situation où les activités à l'extérieur ne sont guère envisageables. Comme nous l'avons dit, certaines activités de loisir jugées légitimes dans la hiérarchie culturelle restent à des prix inabordables pour certaines familles, lorsqu'elles viennent se surajouter à des pratiques effectives ayant un coût financier.

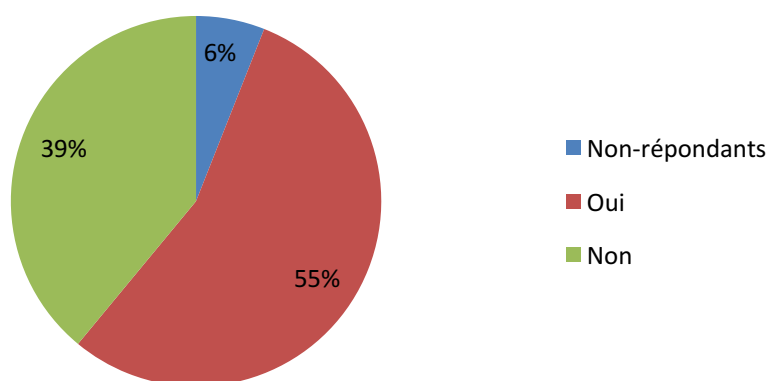
Ce souci financier se ressent également lorsque l'on voit que 50% des répondants ont déclaré avoir abandonné une de leur activité personnelle pour permettre à leurs enfants d'en pratiquer, ce qui est un pourcentage non négligeable. Les raisons majoritairement évoquées sont le manque de temps (59%) et le coût financier (50%). Ainsi, le souci de donner à son enfant une activité désirée ou l'inciter à en pratiquer une passe par un sacrifice d'une ou plusieurs activités des parents pour la moitié des familles.



Si oui, pourquoi ?



Y a-t-il des activités que vous aimeriez faire avec votre enfant et que vous ne faites pas ?

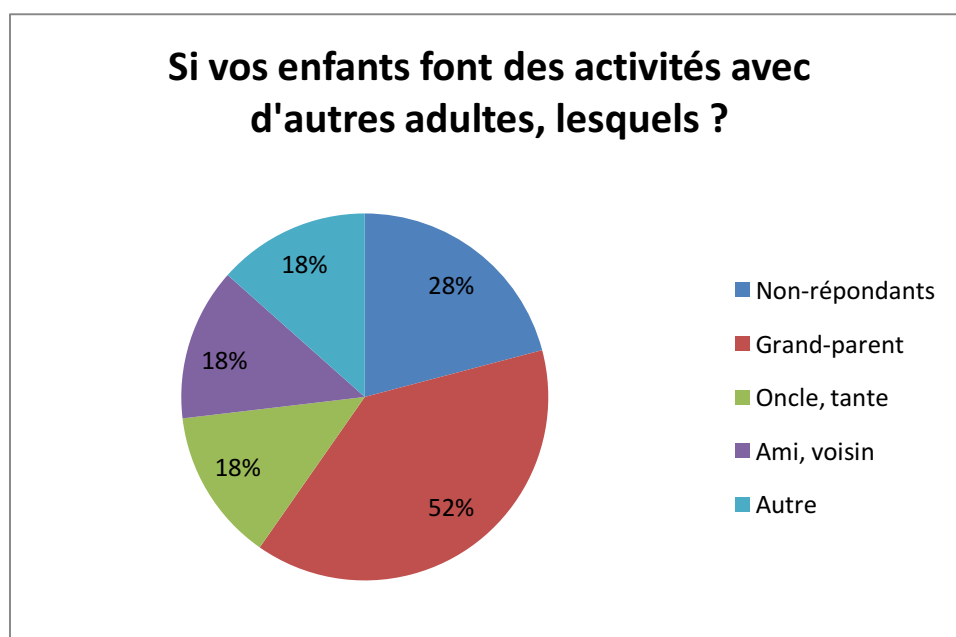


Si oui, pour quelles raisons ne le faites-vous pas ?	Pourcentages
Non-répondants	5%
Manque de temps pour des raisons professionnelles	38%
Manque de temps pour des raisons domestiques	35%
Coût des activités trop élevé	66%
L'activité n'existe pas à proximité du domicile	16%
Enfant et parent n'ont pas les mêmes centres d'intérêts	6%
Votre enfant a déjà beaucoup d'activités	6%
Vous ou votre conjoint avez déjà beaucoup d'activités	3%
Votre enfant n'a pas envie de le faire avec vous	5%
Autre	7%

L'aspect financier représente également une contrainte pour les activités qui se voudraient « intergénérationnelles » et donc, pouvant être pratiquées par parents et enfants. 55% des parents déclare désirer faire une activité avec leur enfant sans le pouvoir, la principale raison étant financière (66%), vient ensuite le manque de temps dû à l'activité professionnelle (38%) et aux tâches domestiques (35%). La raison professionnelle peut s'expliquer par la surreprésentation des familles avec deux parents actifs dans cette enquête. De même, pour les 35% qui concernent les tâches domestiques, cela peut s'expliquer par la surreprésentation de la gente féminine. Le cumul des coûts économiques lié aux pratiques de loisir des enfants et des parents ainsi que la conciliation des différents temps sociaux – quotidien, domestique, professionnel, de loisir, etc. – est difficile à gérer pour les familles, c'est pourquoi les parents sacrifient leur activité au profit de celle de leur enfant.

Le temps (qu'il soit destiné à l'activité professionnelle, à la gestion de l'organisation familiale ou aux tâches ménagères) et le budget sont donc des variables qui influencent fortement le choix et la pratique des activités pour les familles interrogées. Les activités de loisir revêtent une importance considérable pour les familles, qu'elles soient pratiquées individuellement ou collectivement. L'importance du loisir a crû pour de plus en plus de français à mesure qu'il fut le fait du plus grand nombre. A l'image de la partie sur les vacances du questionnaire, il conviendrait de se questionner sur la suffisance des aides octroyées aux familles pour les activités de loisir, car il serait probable que certaines privilégieraient davantage les loisirs (parce que moins onéreux) aux départs en vacances.

4. DES ACTIVITES QUI SE FONT TOUJOURS EN FAMILLE ET QUI SE TRANSMETTENT AU FIL DES GENERATIONS



Si les enfants font des activités avec un ou plusieurs autres adultes que les parents, ils les font pour 52 % avec les grands-parents. Ces activités sont à mettre en lien avec l'investissement des grands-parents dans la garde des enfants. La garde par une personne extérieure au foyer familial permet l'activité professionnelle de la femme, ce qui contribue à diminuer la précarité qui touche certaines familles²¹.

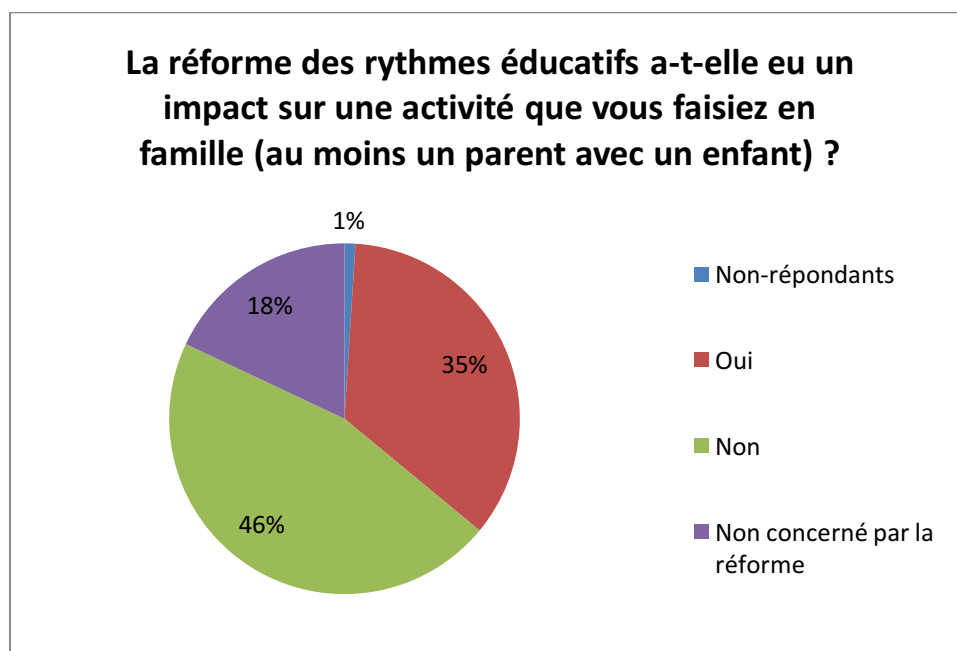
Les grands-parents tiennent aujourd'hui encore un rôle d'aide à la famille pour la garde de leurs petits-enfants, aussi bien lorsque les conjoints sont tous deux actifs que pour les familles monoparentales. A la fin des années 1990, Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen²² ont montré que la garde hebdomadaire des petits enfants est plus courante quand la mère est active et exerce une profession d'employée ou d'ouvrière et quand son conjoint a un diplôme égal ou inférieur au bac et est du milieu ouvrier. La proximité géographique joue évidemment un rôle important pour le gardiennage des grands-parents, et ce sont les femmes qui ont le plus tendance à vouloir se rapprocher géographiquement de leurs parents. Ce qui explique que les grands-parents maternels ont tendance à davantage s'occuper des petits-enfants, car les femmes gardent plus souvent contact avec leurs parents que les hommes. Mais ce sont des facteurs liés à la situation des parents qui

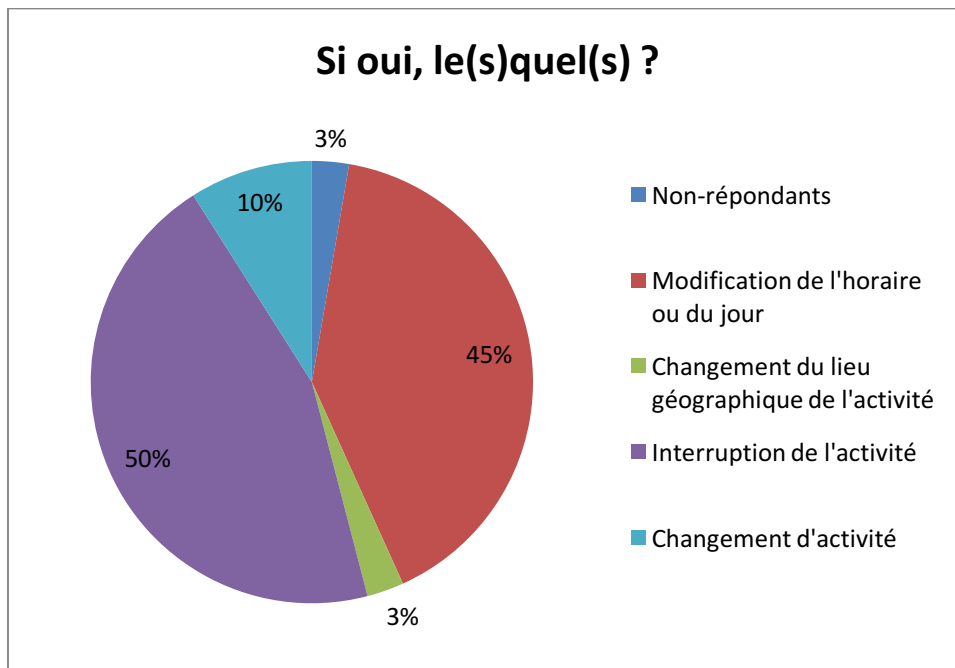
²¹Cf. Ariane Pailhé, Anne Solaz (dir.), *Entre famille et travail*, La Découverte, 2009.

²²Attias-Donfut Claudine, Segalen Martine, *Grands-parents. La famille à travers les générations*, Odile Jacob, Paris, 2007 [1998], p. 315.

détermine le plus fortement la garde des enfants, c'est-à-dire en fonction des besoins qu'ils ont, plutôt que des facteurs liés aux grands-parents (la disponibilité par exemple). Attias-Donfut et Segalen montrent qu'il y a une demande d'investissement plus forte à la fois du côté des parents et des grands-parents au fil des générations. Des liens étroits se nouent entre les grands-parents et les petits-enfants, surtout lorsque ceux-ci ont 4 ou 5 ans, et ces liens se renforcent à travers les activités, les jeux, qu'ils font ensemble.

Dans notre enquête, le taux non négligeable de non-réponse (28%) peut signifier qu'une part relativement importante des parents participe à des activités avec leurs enfants, sans avoir recours à un tiers.

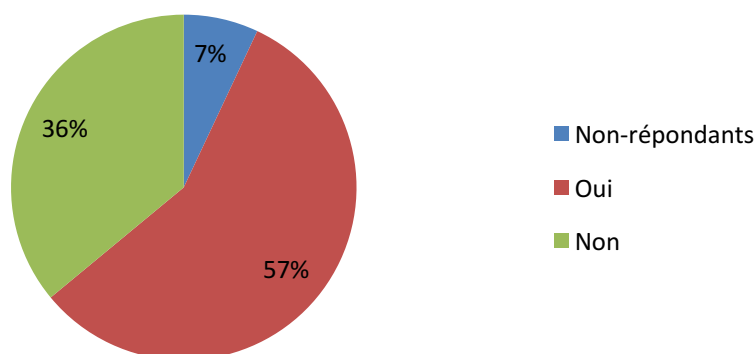




La réforme des rythmes éducatifs²³, quant à elle, a eu un impact relatif sur les loisirs puisque 35% seulement des familles sur les 81% de concernées relève un impact sur une activité. Sur ces 35%, la moitié a interrompu l'activité et 45% ont modifié l'horaire ou le jour de l'activité. Les interprétations peuvent varier selon les activités concernées : certaines ne sont proposées selon les organismes qu'une fois par semaine. La dimension du choix de l'enfant peut être aussi prise en compte pour décider ou non d'une réinscription dans une activité autre que celle qu'il exerçait avant la réforme.

²³ La réforme des rythmes éducatifs, selon le site internet du Ministère de l'Education Nationale, vise entre autre à « mieux répartir les heures de classe sur la semaine, alléger la journée de classe et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande » à « permettra une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire et s'accompagnera d'une prise en charge des élèves jusqu'à 16h30 au moins ». Concrètement, elle prévoit « l'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin ; une journée de classe de maximum 5 heures 30 et une demi-journée de maximum 3 heures 30 ; une pause méridienne de 1 heure 30 au minimum.(...)Des activités pédagogiques complémentaires aux heures d'enseignement seront organisées en groupes restreints afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des autres élèves ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial » URL : <http://www.education.gouv.fr/cid66696/la-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html>

Y a-t-il une activité que vous pratiquez ou avez pratiqué dont vous avez transmis le goût à votre enfant ?



La famille est le premier lieu de socialisation de l'enfant, y compris dans la formation de ses goûts en matière de loisir, puisqu'une activité pratiquée par un des deux parents est transmise à l'enfant dans 57% des cas. Au-delà de la simple transmission parent-enfant, c'est bien d'une perpétuation de goûts et de pratiques de classe sociale dont il est question, comme l'avait montré Pierre Bourdieu²⁴. Cette théorie classique de la sociologie postule une transmission des goûts et des pratiques, c'est-à-dire du « capital culturel », selon la classe sociale. En des termes clairs, cela revient à dire que les cadres supérieurs, par exemple, ont un bagage culturel (et *a fortiori*, un capital économique) qui les conduit, les incite, à aimer le théâtre. Ainsi, il y aurait des pratiques davantage issues d'une culture populaire (le football, par exemple), et d'autres pratiques, dites « distinctives » voire discriminantes (l'opéra), propres aux classes supérieures, et souvent économiquement inaccessibles aux classes plus modestes. Si l'aspect économique constitue un frein majeur, ces pratiques recouvrent toutefois des comportements, des attitudes, des connaissances qui distinguent « les initiés » des « amateurs », et qui rappellent la force déterministe de la classe sociale. Toutefois, la massification de l'accès à l'éducation et à la culture par le biais des nouvelles technologies notamment et des politiques publiques, ont remis en question depuis quelques décennies le lien privilégié qu'entretenaient les classes supérieures à la culture dominante. Ainsi, des segmentations dans les homologues entre la classe sociale et l'espace des pratiques ont eu lieu et ont laissé penser certains auteurs comme Bernard Lahire ou Olivier Donnat, qu'une pratique n'était plus totalement déterminée par la classe sociale. Pour preuve a été montré le phénomène d'éclectisme²⁵ des classes supérieures. Mais nous serions d'avis de donner raison à des sociologues

²⁴Pierre Bourdieu, *La distinction*, Éditions de Minuit, Paris, 1979.

²⁵La notion d'éclectisme culturel en sociologie est l'équivalent de la notion d'« omnivorisme » anglo-saxon : elle

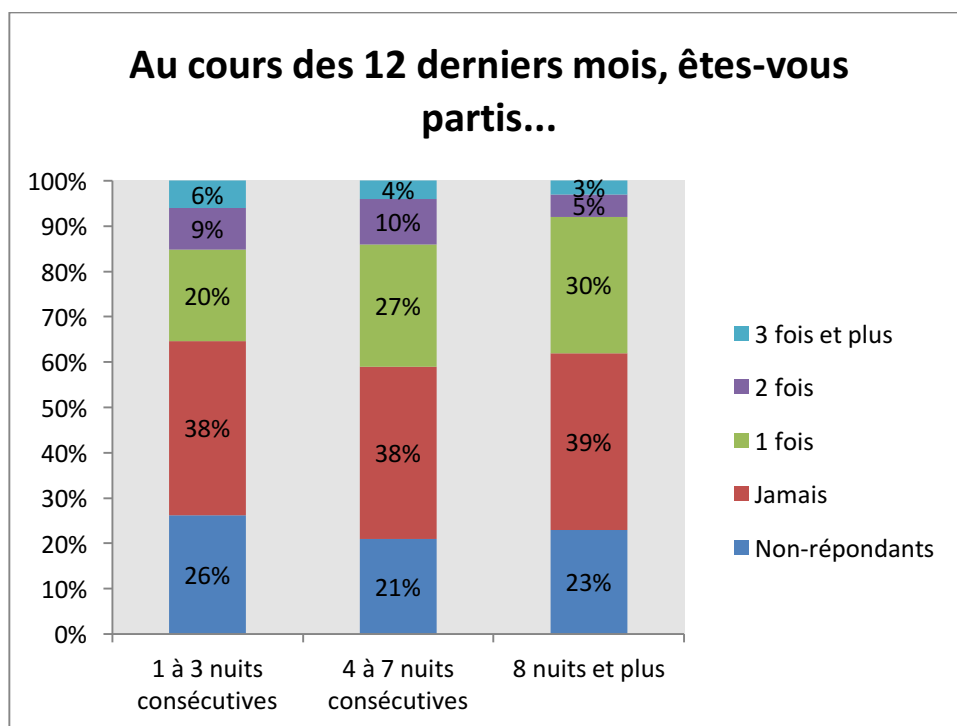
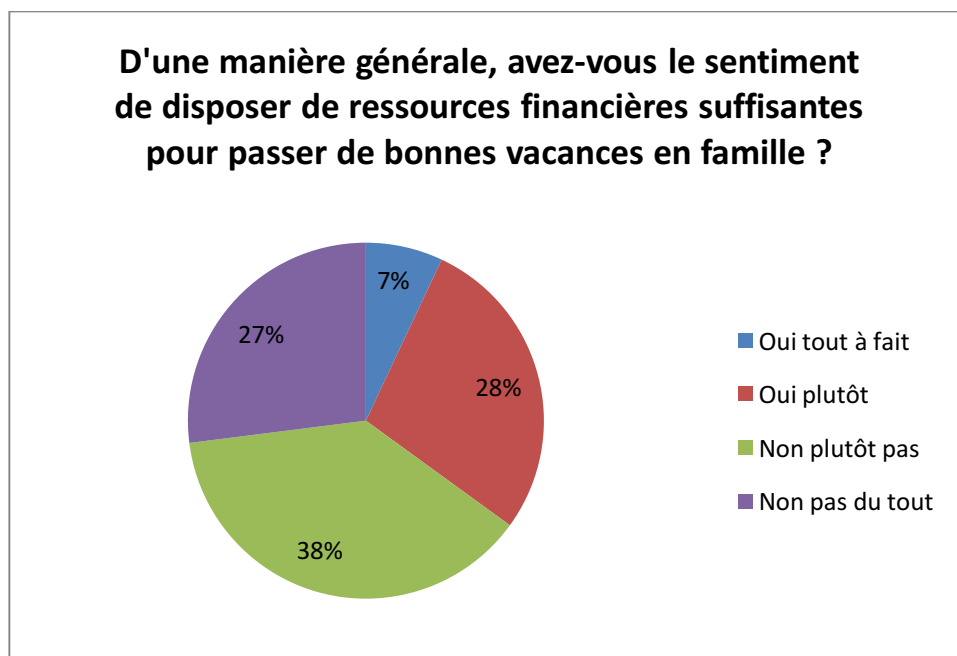
tels que Pierre Coulangeon ou Bernard Lahire, qui nuancent le propos en affirmant qu'il y a encore une transmission des goûts et des pratiques selon la classe sociale, mais que celles-ci tend à être remise en cause à certains égards par les changements structurels de notre société. En effet, la hiérarchie des valeurs culturelles, des goûts, ne se superposent plus tant à la hiérarchie des positions sociales. Bernard Lahire, par exemple, dans *L'homme pluriel*, constate un éclectisme des goûts et pratiques chez les classes supérieures. Ces dernières se sont donc relativement éloignées de la culture savante qu'elles seraient sensées et promouvoir et qui assureraient leur reproduction sociale. Par ailleurs, la démocratisation de l'enseignement scolaire et d'une large part de la culture participent de l'affaiblissement du modèle de la distinction. Toutefois, nous ne pouvons nier, études statistiques à l'appui, que les pratiques (et *a fortiori* les goûts) restent toujours fortement déterminées par la position sociale²⁶.

désigne un mélange entre des goûts et pratiques légitimes et moins légitimes du point de vue des hiérarchies culturelles dominantes, sans que cela soit en lien direct avec un individu ayant un habitus (dispositions acquises par la socialisation de manière durable et qui oriente les capacités de jugement et d'action de l'individu) de classe très marqué.

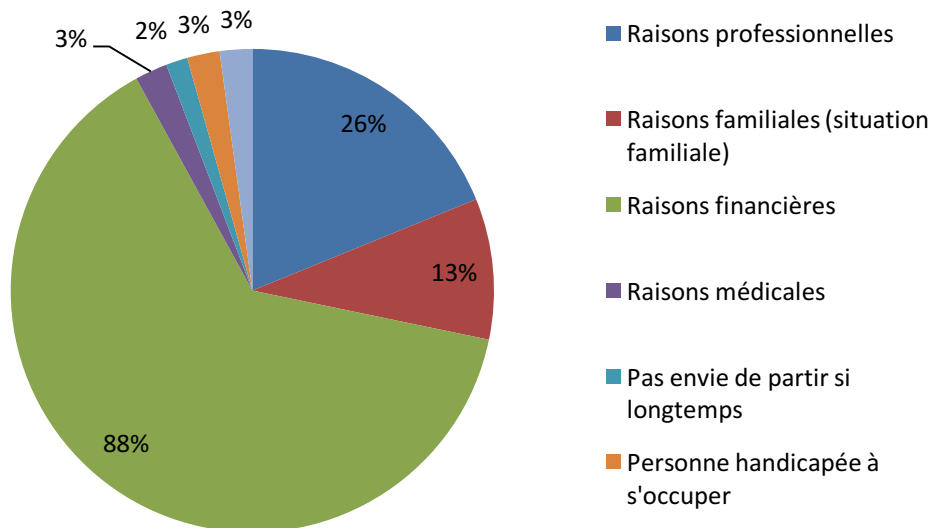
²⁶ Pour en savoir plus sur le sujet : Pierre Coulangeon, « Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie. Le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? », In : *Sociologie et sociétés*, Vol. 36, N°1, Printemps 2004, pp. 59-84. Bernard Lahire, *La culture des individus*, La Découverte, 2004.

PARTIE III : LES VACANCES

1. DES CAUSES ECONOMIQUES QUI DETERMINENT TOUJOURS FORTEMENT LES (NON) DEPARTS



Si vous n'êtes pas partis au moins 4 nuits consécutives en vacances, pour quelle(s) raison(s) ?



En majorité, et de manière générale, les familles déclarent ne pas avoir de ressources suffisantes pour passer de « bonnes vacances » tous ensemble : le « non » domine à 65%, dépassant le « oui » qui est à 35%. C'est pour cette raison qu'elles ne sont, pour une large part, jamais parties en « vacances » au sens de la définition de l'Insee, c'est-à-dire plus de quatre nuitées (38% et 39%) au cours des 12 douze derniers mois. Elles sont 30% à être parties au moins une fois plus d'une semaine en vacances durant ces 12 derniers mois. Nous pouvons remarquer dans les tableaux ci-dessous que le taux de non départ reste important quel que soit la durée du séjour (de 38% à 39%). Sans surprise, la raison majoritaire est le coût du séjour (88%) pour celles ayant déclaré ne pas être parties au moins quatre nuits consécutives.

Cette contrainte est d'autant plus forte que, depuis le découpage du territoire en zones (A, B, C) en 1964, visant à répartir les vacances scolaires et ainsi à décongestionner à la fois les infrastructures (de transport notamment) et les zones vacancières attractives, les professionnels du tourisme ont considérablement augmenté leurs tarifs. Dans son récent ouvrage²⁷, Eric Maurin a analysé les prix de l'année 2014 sur le réseau des Gîtes de France : sur la période s'étalant de janvier à mai 2014, les prix sont plus chers de 30% sur les périodes de vacances scolaires de février et de Pâques. Si l'on se concentre sur certaines locations de saison (séjours au ski), les prix sont encore plus élevés. Il en va de même pour les tarifs des transports : à ancienneté de réservation

²⁷EricMaurin, *La fabrique du conformisme*, Seuil, La République des Idées, 2015.

égale, les prix des billets de train SNCF sont 30% à 40% plus chers quand le départ se situe pendant les vacances scolaires, et ce quelle que soit la zone concernée. Cela nous conduit à une déduction simple : les familles ayant des enfants se voient contraintes de partir en vacances durant les vacances scolaires, elles doivent donc dépenser plus pour leur séjour vacancier. Ce qui accentue les contraintes budgétaires des familles avec enfants. Partir en vacances en famille durant les vacances scolaires n'est donc pas à la portée de tout le monde, encore moins des milieux modestes.

Il est par ailleurs dommage que le questionnaire ne nous permette pas d'établir les lieux de vacances privilégiés pour ceux qui partent, cela aurait pu permettre d'avoir un aperçu de l'efficacité supposée des aides financières pour diverses structures de loisirs (club de vacances en camping proche de la mer, stage de sports nautiques...).

Les aides sociales sont-elles suffisantes pour pallier ces effets structurels ? Nous constatons dans cette enquête une méconnaissance partielle mais néanmoins dominante des aides proposées par la CNAF pour le départ en vacances. La moitié des familles (49%) déclare ne pas en avoir connaissance du tout, et presque un tiers (30%) déclare ne « plutôt pas » les connaître. 81 % des familles n'ont jamais entrepris de démarches pour obtenir une aide au départ en vacances, contre 12 % qui l'ont fait pour partir en famille. Parmi les familles qui n'ont jamais fait les démarches, 22 % déclare que les aides « ne sont pas pour elles » et 61% des familles déclare ne pas savoir faire les démarches. L'expression « cela n'est pas pour nous » est particulièrement forte. Elle traduit un sentiment d'exclusion, voire d'injustice lorsque la réponse à la demande d'une aide au départ en vacances a été refusée. C'est également tout le problème des seuils²⁸. Les familles aux revenus modestes mais qui toutefois ont un quotient familial dépassant le seuil limite d'attribution des aides éprouvent une frustration et un sentiment d'injustice qui peut se traduire par une défiance envers les organismes et à la fois envers les familles les plus précarisées qui ont droit aux aides. Dans les cas où les deux conjoints travaillent, l'activité professionnelle accroît le sentiment d'injustice dans la mesure où elle ne permet pas non plus de partir en vacances en famille.

Ce sentiment est aussi en opposition implicite à ceux qui « ne travaillent pas » et qui bénéficient des aides sociales, dans une stratégie d'évitement du stigmatisé. Nous avons donc le cas d'un même ressenti qui s'exprime dans les familles de classe moyenne, caractéristique de l'effet du bouc-émissaire dont parle Robert Castel ainsi qu'Olivier Schwartz²⁹. Dans un contexte de crise

²⁸Les familles qui peuvent en bénéficier doivent avoir un quotient familial qui ne dépasse pas 400 euros au moment de la demande, pour un montant remboursé à hauteur de 80% pour des frais d'une valeur de 100 euros maximum.

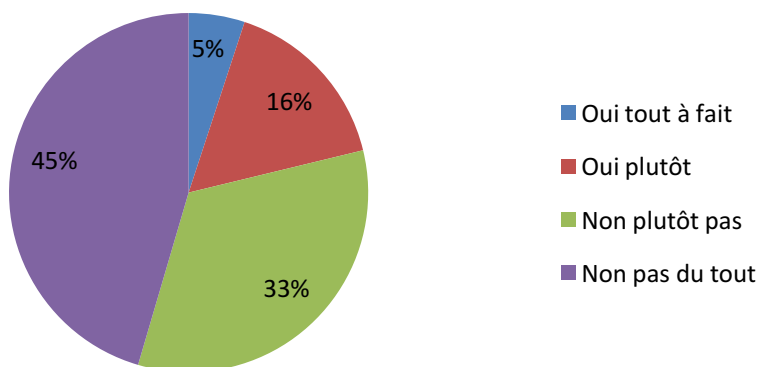
²⁹Dans *l'Insécurité sociale*, Robert Castel propose la thèse d'une précarisation du salariat. A partir du XIXe siècle, l'Etat-Providence octroyait des droits sociaux qui assuraient une protection aux salariés et qui les faisait participer activement au développement de l'économie française. Or, l'effritement du schéma classique de la structure sociale française (classes favorisées-classes moyennes- classes populaires) et la montée du chômage de masse, touchant un

économique et de montée du chômage de masse qui touchent une part de plus en plus importante de la population française, les classes moyennes et populaires ont tendance à prendre comme bouc-émissaire ceux qui sont encore plus vulnérables. Ce sont des personnes issues pour la plupart des mondes ouvrier et employé, ainsi que de la jeunesse populaire. Elles sont désignées comme la « nouvelle classe dangereuse », qui vient prendre la place des prolétaires du XIXe siècle (qui étaient considérés comme tel du fait même de leur précarité de leur localisation à la périphérie des villes) et qui nourrit, avec l'incertitude liée à l'avenir, à la difficulté de se projeter dans un futur notamment à cause des formes de précarisations de l'emploi, un sentiment d'insécurité. S'ajoute souvent à cette mise en accusation, un caractère racial et conservateur : le monde ouvrier concentre en effet aujourd'hui une forte représentation de personnes immigrées et de leurs descendants. Par leurs faibles ressources, elles sont structurellement reléguées à la périphérie des villes, dans les « banlieues » qui sont le foyer des stigmatisations et des fantasmes les plus négatifs. Ainsi, une frange des classes moyennes estime être « lésée » à la fois par « les plus riches » mais aussi par « les plus pauvres », ces derniers étant sujets à de nombreux *a priori* négatifs. Si l'on peut trouver des explications sociologiques à ce ressentiment, il ne faut toutefois pas se laisser aveugler : la concentration du « danger » sur les populations des banlieues (pour lesquels il ne faut évidemment pas retenir le critère ethnique comme principal facteur mais bien le manque de ressources financières et sociales) permet plus que jamais de masquer le fond du problème (car comme on le sait et comme l'a montré l'économiste Thomas Piketty³⁰ il y a peu : les plus riches tendent à toujours plus s'enrichir alors que les plus pauvres sont plus que jamais dans des situations de vulnérabilité sociale).

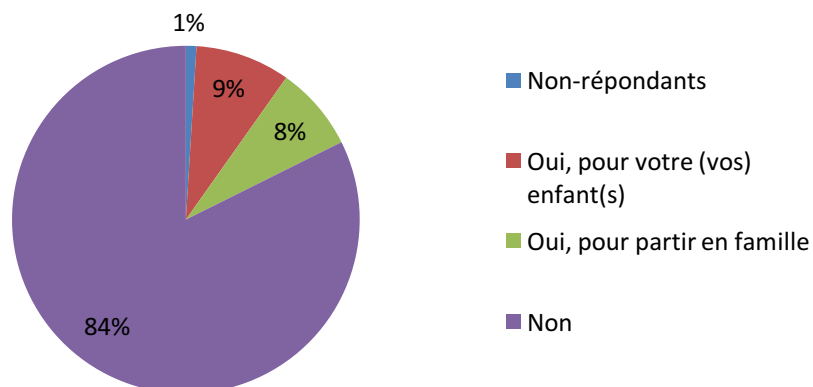
pan de plus en plus grand de la population, révèle les faiblesses de l'Etat et fait monter un sentiment d'insécurité. Robert Castel, *L'insécurité sociale*, Seuil, La République des Idées, 2003. Dans un court texte, Olivier Schwartz évoque la « tripartition de la conscience sociale », c'est-à-dire que pour une partie des classes moyennes, estiment être lésée par les « dirigeants » ou encore les « puissants », et à la fois par les « plus pauvres », qui sont les sujets de nombreux stéréotypes (par exemple, l'idée que « chez les familles immigrées, on ne travaille pas »).

³⁰Thomas Piketty, *Le capital au XXIe siècle*, Seuil, Paris, 2013.

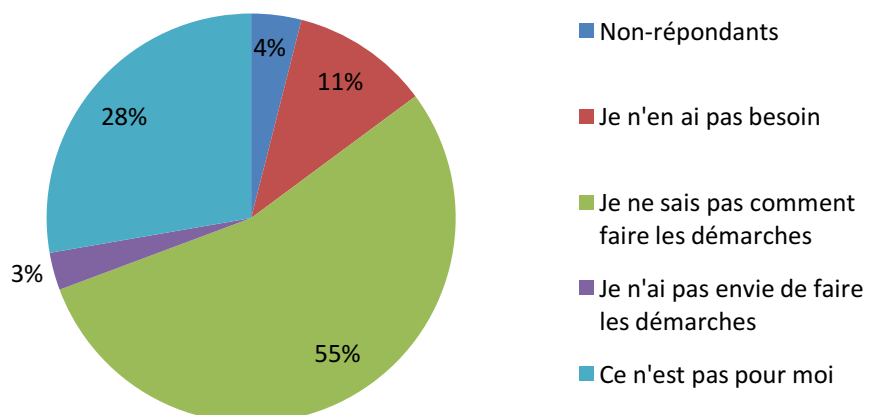
Connaissez-vous les aides permettant aux familles et aux enfants de partir en vacances ?



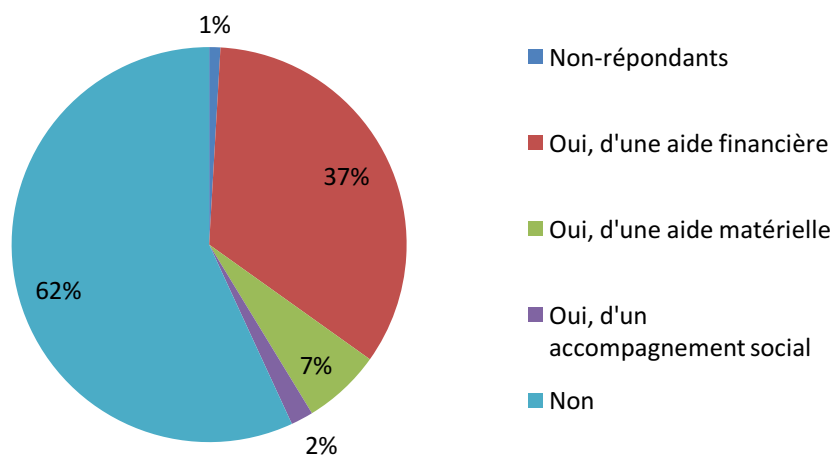
Avez-vous déjà entrepris des démarches afin d'obtenir une aide au départ en vacances ?

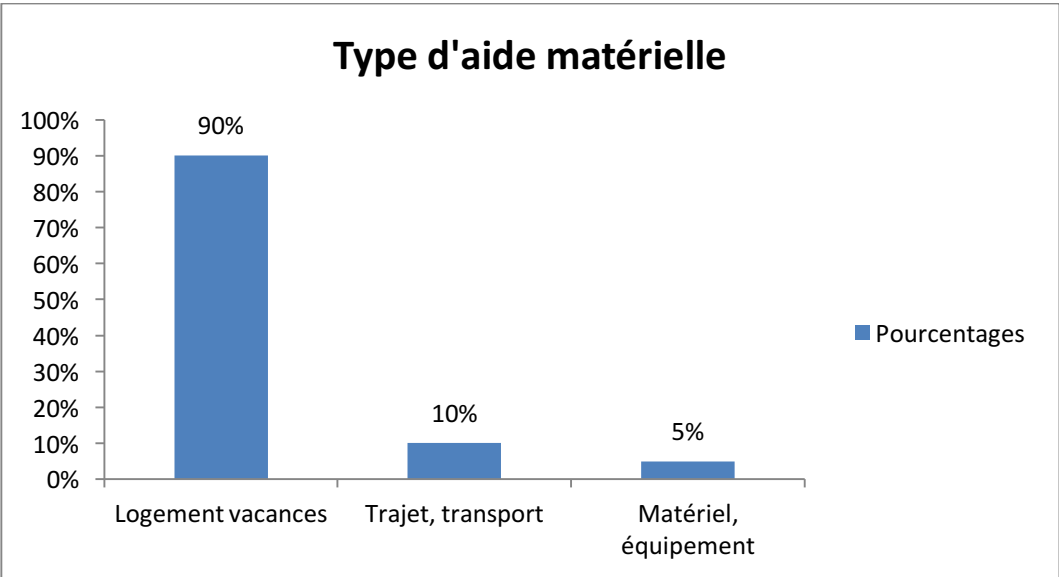
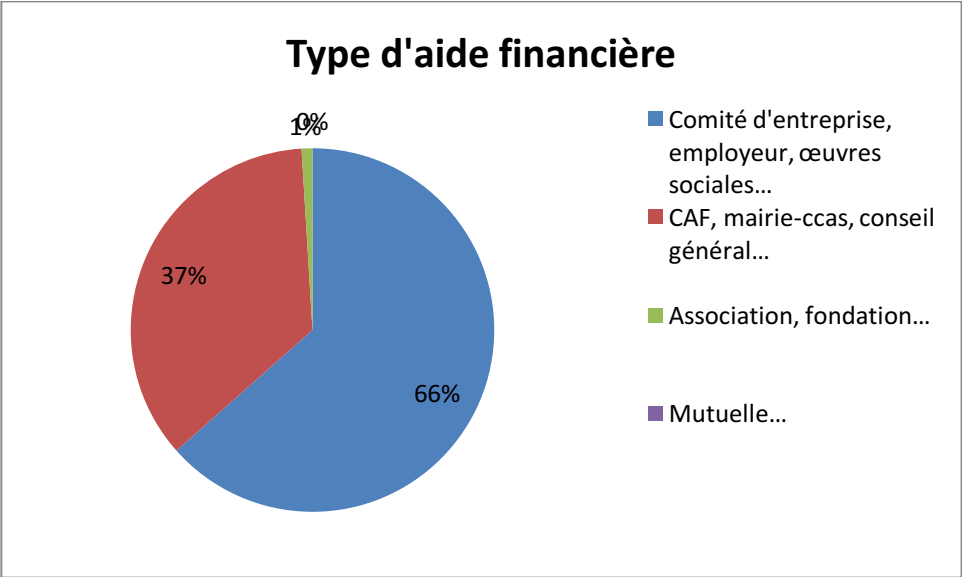


Si non, pour quelle(s) raison(s)?

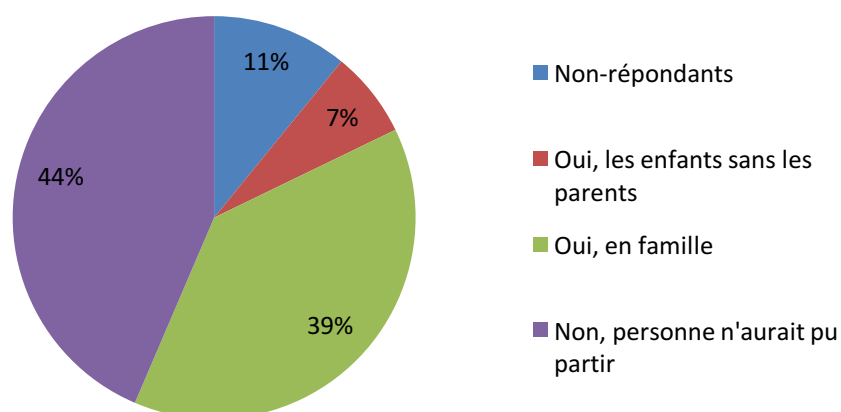


Avez-vous déjà bénéficié d'une aide au départ en vacances?

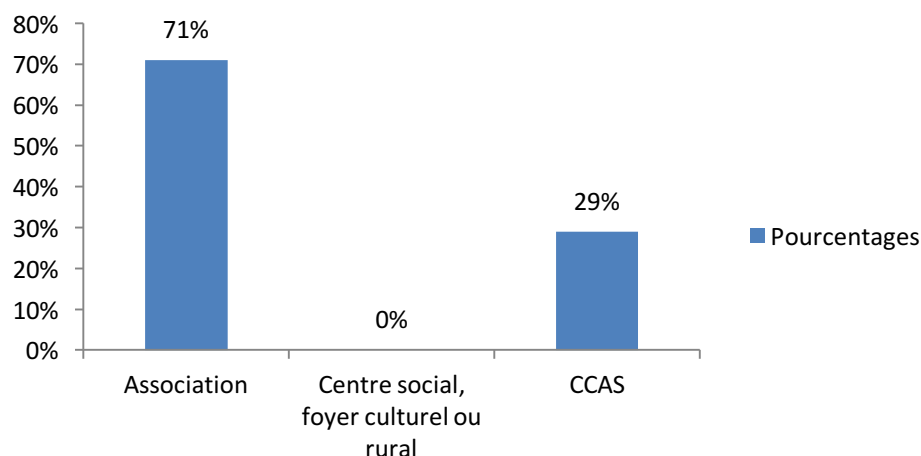




Si vous avez bénéficié d'une aide au départ, sans cette aide, auriez-vous pu partir en vacances ?

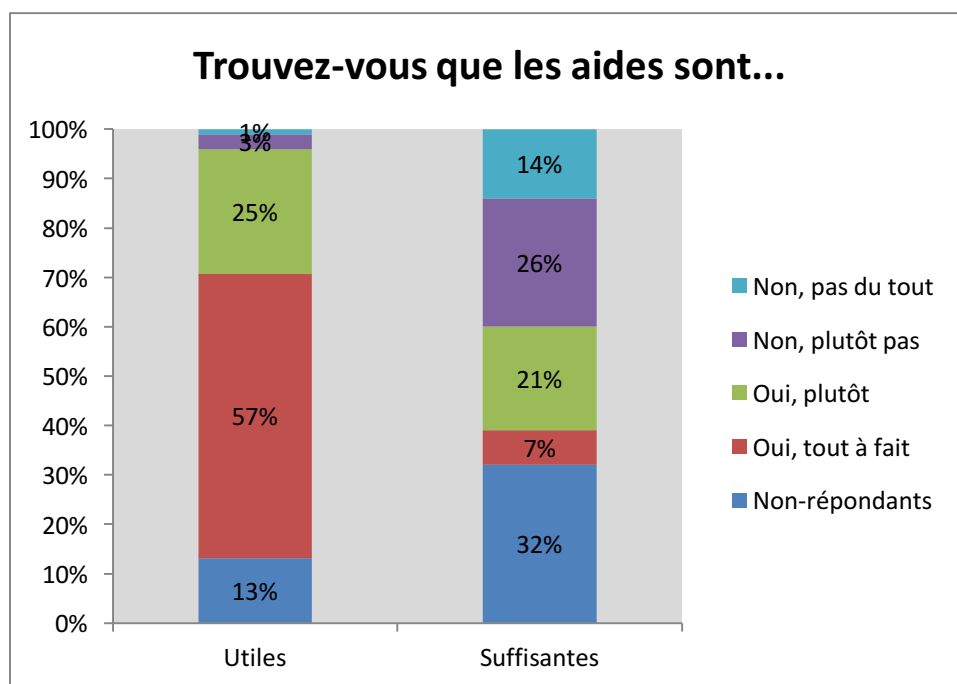


Type d'accompagnement social



Plus de la moitié des familles n'a pas bénéficié d'aide au départ en vacances (62%), et celles qui en ont bénéficié ont eu une aide financière pour une majorité (37%) contre 7% pour une aide matérielle et 2% pour un accompagnement social. Les principales sources de l'aide financière sont en premier lieu celles qui relèvent des comités d'entreprise (66%) suivi par la CAF, le conseil général (37%). Les aides matérielles concernent pour 90% des bénéficiaires le logement vacancier. Sur les 46% des familles qui ont bénéficié d'une aide, 39% déclarent pouvoir partir en vacances, ce qui est en cohérence avec le profil des familles ayant retourné le questionnaire (deux actifs de classes moyennes, si l'on se base sur les revenus de la famille). Cependant 44% déclare ne pas pouvoir partir sans ces aides.

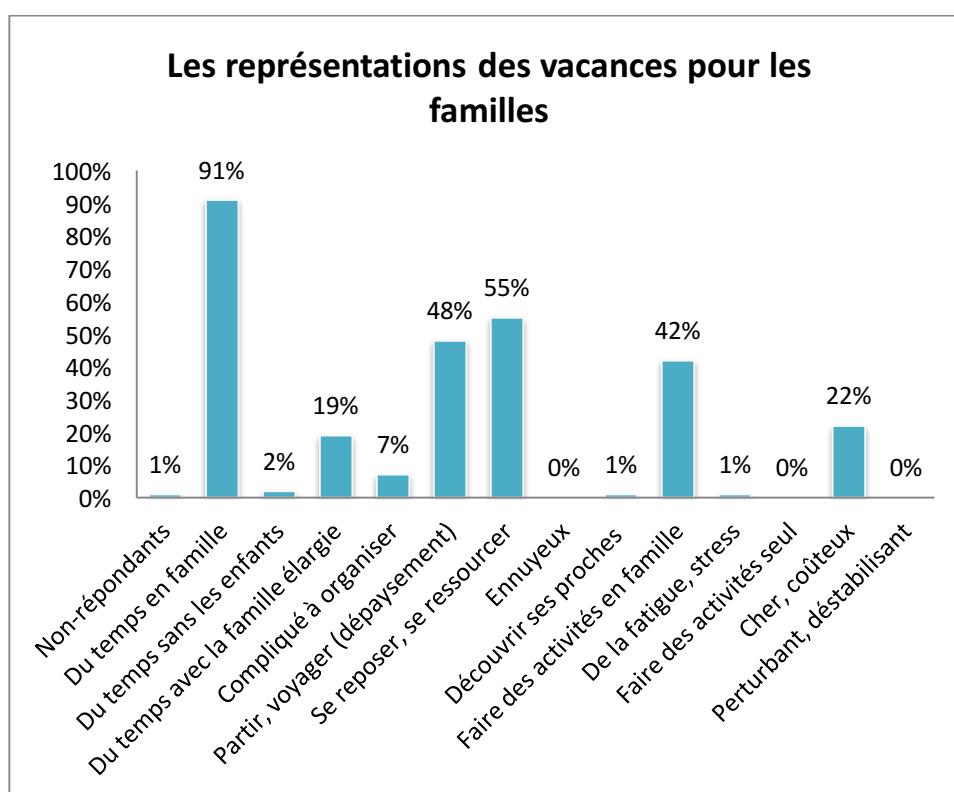
Cependant - et cela n'a rien d'étonnant au regard de la hausse des prix en période de vacances scolaires dont nous avons parlé précédemment - lorsque des aides sont octroyées, il s'avère parfois qu'elles restent insuffisantes pour permettre à certains de partir en vacances en famille. Nous pouvons supposer que certaines familles trouvent des solutions alternatives pour pallier le manque de ressources financières et partir, il en va par exemple des séjours chez des membres d'une ou des deux familles des conjoints, cela permet des coûts d'hébergement moindres, la principale dépense résidant probablement dans les frais liés au transport. D'autres feront de nouvelles activités de loisir en famille ou prendront un ou deux jours de congés sans pour autant partir.



Toutefois, l'utilité des aides semblent confirmée par les familles, le « oui » dominant à 82%, mais les avis concernant leur suffisance sont assez mitigés : 21% des familles déclare qu'elles sont « plutôt » suffisantes, plus d'un quart (26%) déclarent qu'elles ne sont « plutôt pas » suffisantes, et 14% déclarent qu'elles ne sont pas suffisantes du tout. Globalement, les familles déclarent que les aides sont plutôt insuffisantes (40%) que suffisantes (28%). Les 32% de non-réponses montre la difficulté de donner un jugement subjectif sur la suffisance – ou l'insuffisance- de ces aides.

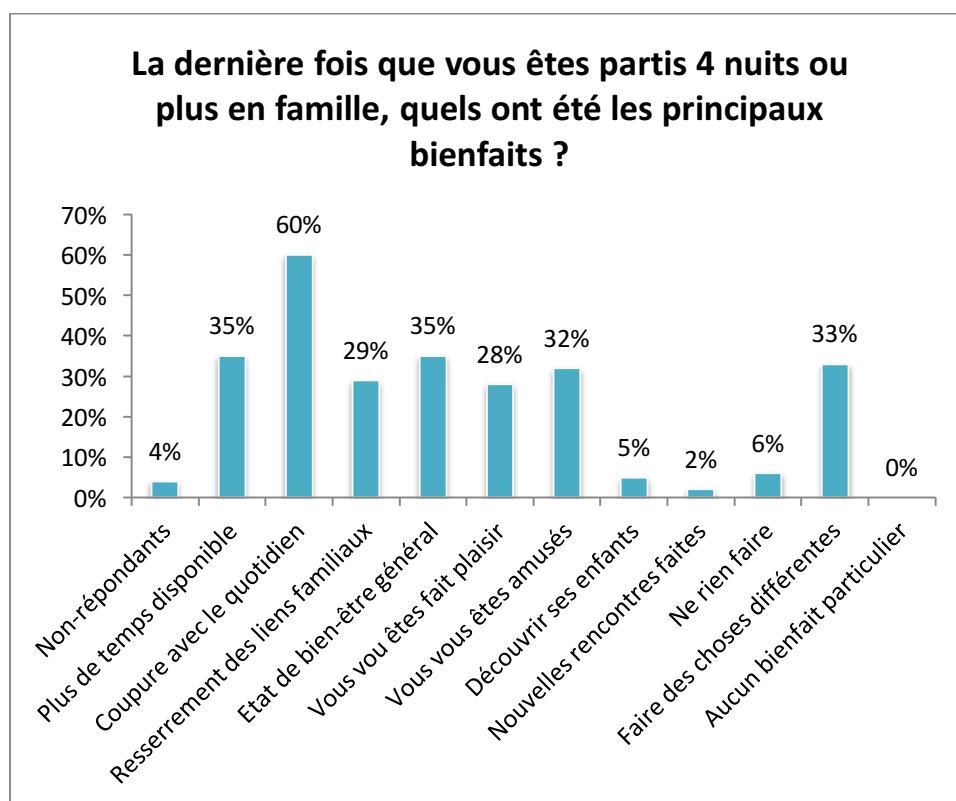
2. LES REPRESENTATIONS DES VACANCES : UN MOYEN DE RESISTANCE ?

Il faut préciser que la définition des « vacances » (départ du domicile durant 4 nuits consécutives et plus) selon l'INSEE reste arbitraire et ne correspond pas systématiquement aux représentations que chaque individu se fait du séjour vacancier. Il n'est pas à douter que pour certains, être en congés suffit pour avoir le sentiment d'être en vacances. Un peu plus d'un dixième (16%) des familles ne sont jamais partis plus de 4 nuits en vacances, pourtant, cela n'empêche pas qu'elles puissent éprouver le sentiment vacancier, par l'imaginaire ou en privilégiant d'autres activités qui ne nécessitent pas pour autant un départ prolongé du foyer familial. Il convient, pour pallier l'arbitraire des définitions et des catégories, de s'intéresser aux représentations des individus, tant que faire se peut.



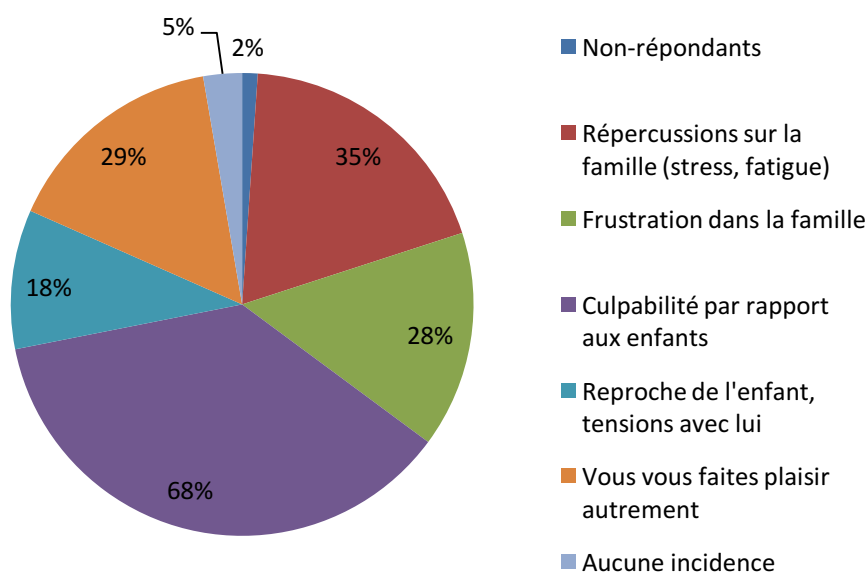
Les représentations des vacances qui dominent dans cette enquête sont celle d'un temps qui se partage en famille pour une majorité des enquêtés (91%), mais aussi une coupure avec le quotidien qui permet de se ressourcer (55%) et ils évoquent toujours l'idée d'un départ pour près de la moitié d'entre eux (48%). Les activités en famille durant les vacances occupent une place relativement importante (42%) et peuvent se substituer au non-départ en constituant un moyen de

s'évader du quotidien.

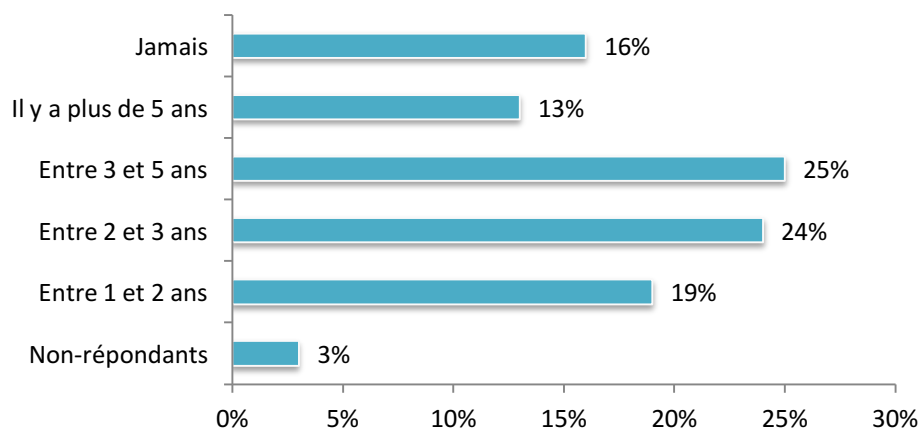


La coupure avec le quotidien est particulièrement importante, elle ressort comme principal bienfait pour 60% des enquêtés. Les vacances instaurent effectivement un temps social différent de celui de la quotidienneté, et cet élément est constitutif des représentations collectives des vacances et du sentiment vacancier.

Comment avez-vous vécu le fait de ne pas être partis en vacances en famille (au moins 4 nuits au cours des 12 derniers mois) ?



S'il y a plus d'un an que vous n'êtes pas partis au moins 4 nuits consécutives en famille, à quand remonte la dernière fois ?



Le ressenti du non-départ se traduit par un sentiment de culpabilité à l'égard du reste de la famille, en particulier des enfants (68%). Parfois, la nécessité de répondre à une demande vacancière des enfants se pose. Des enfants qui sont aussi en mesure, selon l'âge, de demander les raisons du non-départ, toujours délicates à expliquer. Peut se poser alors une remise en question de son rôle de parent dans l'enjeu éducatif de l'enfant, mais aussi de son désir de connaître un bonheur

procuré par le séjour vacancier³¹. Ce sentiment de culpabilité est par ailleurs présent chez certaines familles qui partent en vacances mais dont le séjour reste « modeste » et adapté en fonction du budget de la famille.

La notion de vacances engage le plus souvent l'idée d'un départ dans les représentations collectives mais aussi dans les politiques d'aides sociales. Des déterminants socio-économiques sont évidemment à l'œuvre, nous le constatons dans notre enquête, mais il se peut que certaines familles aient des pratiques et des choix vacanciers d'une culture populaire qui soient en opposition à l'idée dominante du séjour et du départ propres aux vacances. C'est ce qu'a démontré Pierre Périer dans son étude « Les vacances familiales sans départ »³², qui peut étayer ici certains facteurs qui rentrent en jeu dans les représentations des vacances que l'enquête par questionnaire ne permet pas de mettre en évidence.

Il rappelle à juste titre que l'accès au départ en vacances dans les milieux ouvriers ne s'est fait que très progressivement, car ces milieux sociaux avaient intériorisé la dimension culpabilisante d'une inactivité professionnelle, assimilée au chômage. Un statut qui relevait et relève encore aujourd'hui d'un stigmat social connoté très négativement dans la société française. Le principal apport de cette étude est la mise en exergue du caractère « imaginaire » lié aux vacances, qui permet une reconstruction individuelle positive du non-départ, qui n'est pas systématiquement subi, mais désiré et perçu comme n'étant pas une nécessité en soi. Une phase d'« idéalisation », de rêves, de projets, pour les éventuelles vacances à venir, mais également les souvenirs vacanciers, font s'étaler le temps vacancier sur une période plus longue. Les non-partants n'ont donc pas le même rapport au temps vacancier que ceux qui partent. Ces phases d'idéalisation (au sens neutre du terme de l'idée, de l'imagination) peuvent évidemment engendrer un sentiment de frustration lorsque ces projections ne sont pas effectives dans la pratique. Mais elles sont également une porte de sortie face à la pesanteur du présent et offrent des perspectives pour penser l'avenir sous un jour meilleur. Elles sont, comme le dit Pierre Périer, « une alternative au quotidien, elles participent, peu ou prou, d'une forme mentale d'insoumission au présent, voire de résistance au sentiment d'enfermement et à la domination »³³.

³¹Périer Pierre, « Les vacances familiales sans départ [Contribution à une sociologie de la non-pratique] », In: *Recherches et Prévisions*, p. 72.

³²L'étude a été réalisée à partir d'une enquête menée par la société d'étude TMO Ouest pour la CNAF et les CAF des régions Nord et Bretagne. L'enquête consistait en la distribution de questionnaires auprès de 2000 ménages allocataires de la CNAF et de monographies familiales, puis d'entretiens semi-directifs auprès de familles allocataires du département de l'Oise. Périer Pierre, « Les vacances familiales sans départ [Contribution à une sociologie de la non-pratique] », In: *Recherches et Prévisions*, N. 47, mars 1997. La charge d'enfant. pp. 65-78. doi : 10.3406/caf.1997.1771.

³³ Périer Pierre, « Les vacances familiales sans départ [Contribution à une sociologie de la non-pratique] », In:

CONCLUSION

Les résultats de cette enquête nous permettent d'esquisser ce que peuvent être les pratiques de loisir et le séjour vacancier pour ces familles seinomarines et allocataires de la CAF, mais surtout, ils nous dévoilent un aperçu des problématiques auxquelles elles sont confrontées.

Les aides réservées aux activités et mises en place par la CAF et d'autres organismes ne suffisent manifestement pas à financer des activités pratiquées en famille, dont le coût est trop onéreux. La légitimité de certaines pratiques culturelles est bien connue des individus le plus souvent, et peut influencer la demande manifeste de certaines familles à vouloir pratiquer ces loisirs distinctifs. Les coûts vacanciers étant trop élevés pour la plupart des familles représentées dans cette enquête, il est probable qu'un phénomène compensatoire soit en jeu : à défaut de partir en vacances, les parents essaient de satisfaire les enfants en les inscrivant dans des activités tout au long de l'année scolaire. Le temps et le budget sont les deux variables déterminantes dans le choix des activités. Si le budget est un frein pour certaines pratiques, les familles de notre enquête marquent un intérêt pour les pratiques de loisir en famille ; pratiques souvent plus modestes que leurs aspirations initiales et qui se déroulent à l'intérieur du foyer familial.

Le séjour vacancier est lui aussi restreint par les multiples coûts financiers qu'il implique. Un tiers des familles n'est pas parti en vacances au cours des douze derniers mois, et le pourcentage de non-départ augmente proportionnellement à la durée du séjour. Des effets structurels rentrent en jeu : les professionnels du tourisme augmentent leur prix durant les vacances scolaires car ils savent que beaucoup de familles françaises sont contraintes de partir durant ces périodes. Les aides mises à disposition sont encore une fois insuffisantes selon les familles, qui ont parfois la représentation qu'elles sont « réservées » aux couches les plus défavorisées de la population. La massification du chômage et la rareté grandissante des conditions d'emploi stables face à un Etat qui ne peut endiguer ces phénomènes, font naître un sentiment à la fois d'injustice et d'estime de soi en lien avec la valeur du travail, encore centrale dans la vie des individus dans nos sociétés occidentales. Les familles qui présentent en leur sein deux actifs et qui connaissent la frustration de ne pouvoir offrir au foyer familial un séjour vacancier accusent les plus défavorisées de « profiter » des aides mises en place par l'Etat. Ne pas faire les démarches pour les aides au départ en vacances est alors un enjeu d'estime personnelle et sociale. Un enjeu qui nourrit une opposition en termes de position

statutaire pour certaines familles entre « ceux qui travaillent » et « ceux qui ne travaillent pas ». Aussi, il conviendrait de réinterroger la définition même de ce que sont les « vacances », notamment en termes de rapport au temps. Les familles qui ne partent pas peuvent avoir un rapport aux vacances différent de celui des représentations dominantes (qui implique l'idée d'un départ, en dehors du foyer familial). Il n'est pas à douter que prendre un ou deux jours de congés peut suffire à se sentir en vacances, comme se reposer sans forcément pratiquer une activité nouvelle ou partir du domicile : un temps chez soi au lieu d'un temps de travail habituel établit une coupure du quotidien caractéristique des vacances. Ce rapport des familles non-partantes passerait par une phase de rêve, d'idéalisation du séjour (être en mesure de se projeter dans des vacances), mais aussi de remémoration de souvenirs liés à cette période. Les manières de concevoir les vacances, d'organiser son temps et ses pratiques durant cette période, seraient différentes selon les catégories sociales des familles et selon la possibilité ou non d'un départ.

Pistes d'axe de travail à destination des UDAF

- Reformuler le questionnaire, notamment en ce qui concerne les professions des personnes de référence : la variable du milieu social est une des plus importantes pour l'interprétation sociologique. Introduire davantage de questions ouvertes. Fournir un support technique qui présente de façon claire les questionnements des UDAF sur le thème choisi ainsi que les hypothèses formulées qui servent à construire le contenu du questionnaire.
- Envisager une complémentarité d'une méthode qualitative, par des entretiens par exemple : les annotations des questionnaires témoignent d'une volonté des familles de communiquer davantage sur les problématiques qu'elles rencontrent.
- La coupure avec le quotidien nous paraît être un élément essentiel du sentiment et de la pratique vacanciers. Envisager de développer davantage d'aides aux activités durant les vacances scolaires pour les familles qui ne partent pas.
- Favoriser une démarche d'accompagnement social plutôt que la simple information pour l'accès aux aides des départs en vacances. Cela aurait un double avantage : pallier la stigmatisation négative liée aux aides sociales, par la mise en relation et la discussion avec des travailleurs sociaux. Puis, montrer aux familles comment faire les démarches concrètement (voire mettre à leur disposition des équipements pour y accéder – ordinateur), car si elles savent que les aides existent, elles ne savent pas toujours comment y accéder.
- Donner plus de visibilité aux aides pour les vacances et les loisirs disponibles pour les familles

BIBLIOGRAPHIE

ATTIAS-DONFUT Claudine, SEGALEN Martine, *Grands-parents. La famille à travers les générations*, Odile Jacob, Paris, 2007 [1998].

BOURDIEU Pierre, *La distinction*, Editions de Minuit, Paris, 1979.

CASTEL Robert, *L'insécurité sociale*, Seuil, La République des Idées, 2003.

CHAUVEL Louis, *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, République des Idées, 2006.

COULANGEON Pierre, « Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie. Le modèle de la distinction est-il vraiment obsolète ? », In : *Sociologie et sociétés*, Vol. 36, N°1, Printemps 2004, pp. 59-84.

DONNAT Olivier, « Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique. Eléments de synthèse 1997-2008 », *Culture études*, 2009/5.

« Pratiques culturelles 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales », *Culture études*, 2011/7.

LAHIRE Bernard, *La culture des individus*, La Découverte, 2004.

MAURIN Eric, *La fabrique du conformisme*, Seuil, La République des Idées, 2015.

MONFORTE Isabelle, *Quelles vacances pour les enfants et les adolescents aujourd'hui ?*, Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes (OVLEJ), n° 163, 2013.

PAILHE Ariane, SOLAZ Anne, *Entre famille et travail*, La Découverte, 2009.

PERIER Pierre, « Les vacances familiales sans départ [Contribution à une sociologie de la non pratique] », In: *Recherches et Prévisions*, N. 47, mars 1997. La charge d'enfant. pp. 65-78.
doi : 10.3406/caf.1997.1771.

REAU Bertrand, *Les français et les vacances*, CNRS Editions, Paris, 2011.

SAMUEL Nicole, « L'approche sociologique de l'étude du loisir », *Norois*, 1983, Vol. 120, n°1.